

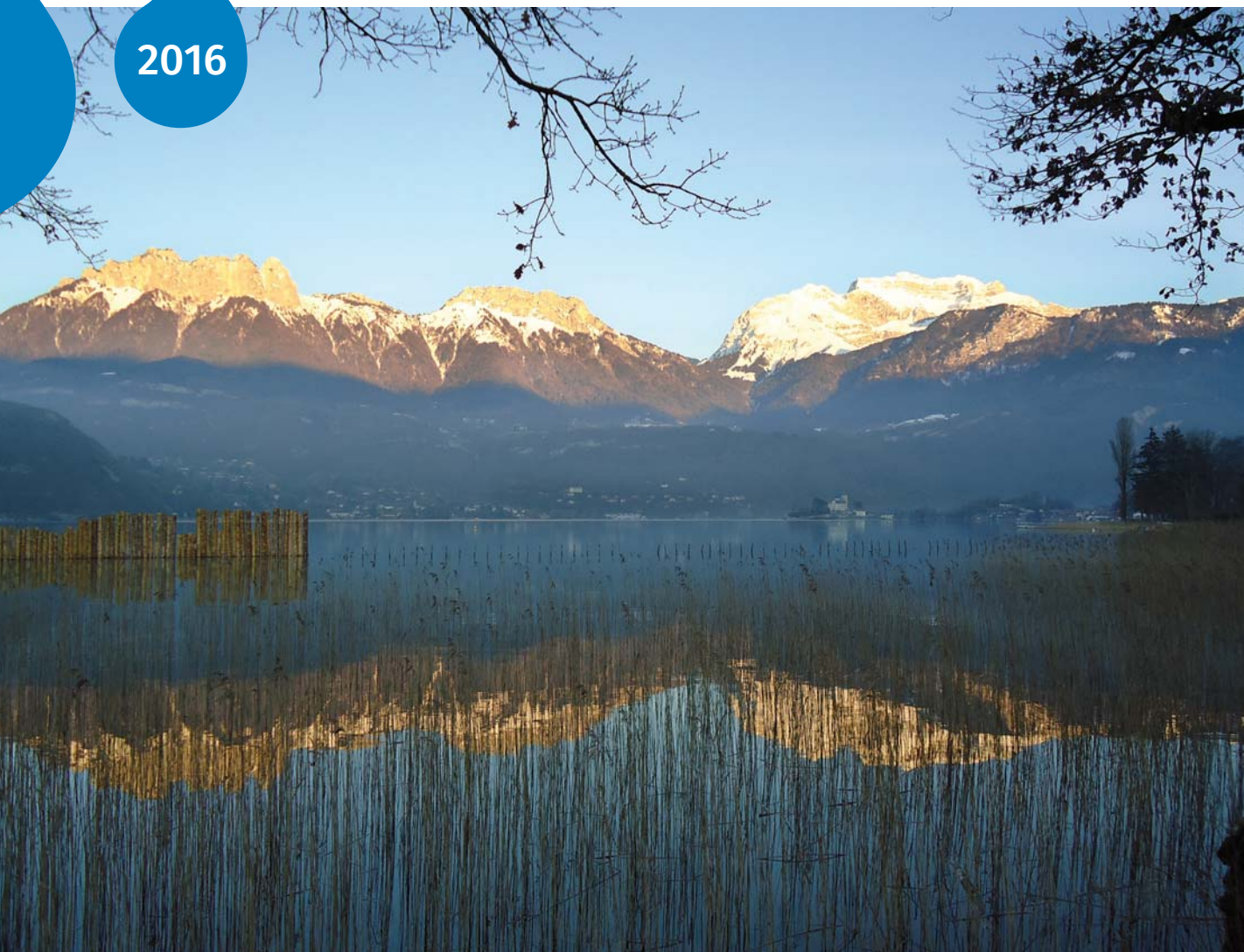


Duingt

Bulletin municipal



2016



JF Deschamps Hennebert Paysage



Création - Entretien
Espaces Verts
Terrasse Pierre/Bois
Maçonnerie décorative
Clôture - Bassins - Portails

Tél./Fax : 04 50 52 45 03

74320 Sevrier

www.deschamps-hennebert.com

Estimation
GRATUITE & DISCRETE
www.compimmo.com

COMPAGNIE
IMMOBILIERE
DU LAC

Laetitia & Cédric BARBERA
+33(0)4 50 02 93 53
www.compimmo.com

Comptoir de l'Art

Coiffure Mixte, Visagiste, Créateur

04 50 68 61 56

Chaves Cathy
28 route de l'église
74410 Saint Jorioz

RESTAURANT
COMPTOIR DU LAC

Lac d'Annecy
410 Allée de la Plage
74410 Duingt - FRANCE
Tél.: 33 (0) 4 50 68 14 10
info@closmarcel.com
www.closmarcel.com

de
Fleurs & d'Eau

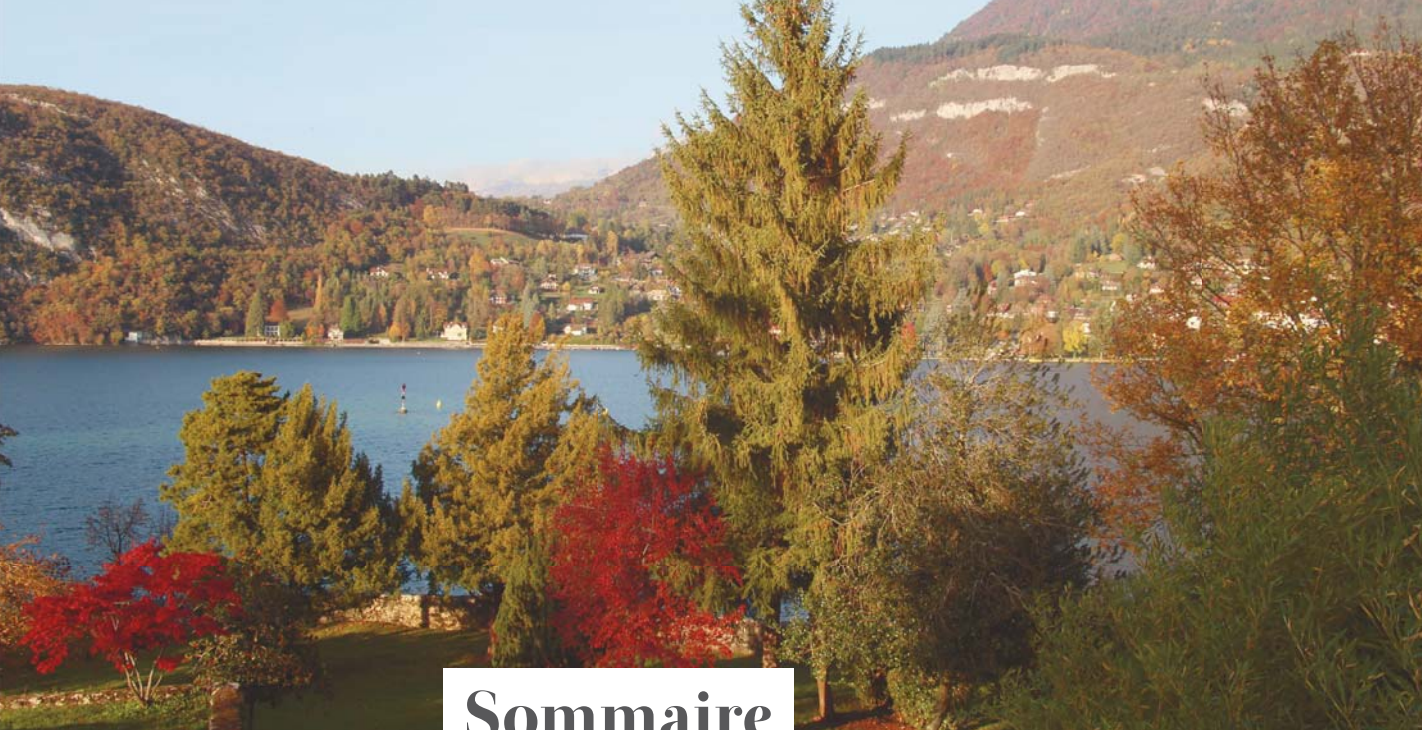
Artisan fleuriste

88 rue Macherine
74210 DOUSSARD
Livraison & Composition
www.defleursetdeau74.com

04 57 41 63 44 06 82 84 02 48

DEPUIS
1899
BOULANGERIE DU LAC
RIVELA & FILS

251, Route d'Annecy - 74410 Duingt
Tél. 04 50 68 67 23



Sommaire

2 Le mot du maire



VIE DE LA COMMUNE

3 Sécurité

4/5 Finances

6 Nouveau bâtiment communal

7/10 Travaux

Abribus

*Sécurisation route de Vignet
et devant l'école*

Bouches incendies

Barrière route de la Maladière

Toit de la mairie

Enfouissement de la ligne

électrique voie romaine

Sécurisation du mur d'escalade

Curage des fossés

Travaux Marmottons

Travaux école

Economies d'énergie

Tri sélectif

11/12 Urbanisme

13 Résidence des Prés Viviers

14 Permis de construire

15 Clos Viviers

16 Inaugurations

17 Intercommunalité

18 Les marchés



JEUNESSE

19 Périscolaire et micro-crèche



ENVIRONNEMENT

20 Charte zéro pesticide

21 Fleurissement

22/23 Lac en partage

24/25 RÉTROSPECTIVE



VIE ASSOCIATIVE

26/27 Comité des Fêtes de Duingt

28 Les Marmottons

29 Le Sou des Ecoles

30/31 Chœur de l'Eau Vive

32 Les Bouchons 74

33 Les Bons Amis

34 Les Dynamics

35 CNLD

36 Les Lacustres

37 Full Country

38 ACCA - ASSD



INFOS MAIRIE

39 Souvenirs d'amis disparus

40/41 État civil - En bref...



ARTS ET LOISIRS

42 Les Apartés

43 Takaplonger



PATRIMOINE ET HISTOIRE

44/45 Joseph Baratay

47 Agenda 2017

BULLETIN MUNICIPAL DUINGT 2016

Directeur de la publication:
Marc ROLLIN

Crédits photos:
couverture : Catherine
Garnier, lauréate du
concours photos Lac en
Partage - Mairie de Duingt
ADHS, Fotolia - Serg-B...

Création et impression:
JFK Editions - Kalistene
Tirage: 800 exemplaires
Dépôt légal à parution

Horaires d'ouverture
de la mairie:
Lundi - Mardi - Jeudi
de 14h à 18h
Vendredi
de 14h à 17h
Mercredi et samedi
de 8h30 à 12h

Site officiel
de la commune de Duingt:
www.duingt.fr

Le mot du Maire

Chères Dunoises, chers Dunois



Je souhaite, avant toute chose, m'associer au chagrin des familles victimes des terribles attentats qui ont eu lieu en 2015 et 2016 chez nous, en France.

Notre pays a été martyrisé ; des centaines de personnes ont été tuées et des centaines d'autres blessées, alors qu'elles s'amusaient, qu'elles sortaient entre amis et copains ou assistaient à un spectacle. Un prêtre a été assassiné.

Nous nous devons de rester unis face à de telles atrocités perpétrées sur notre sol mais sans entrer dans un phénomène de psychose.

Restons vigilants car cela peut encore arriver, mais de grâce restons forts, restons nous-mêmes et continuons à vivre comme nous le faisons avant. Ne rentrons pas dans le jeu de cette poignée de lâches et de fanatiques. Nous, à Duingt, avons toujours très bien vécu ensemble, et cela continuera. En tant que maire de ce village, je tiens à ce que nous nous interdisions tout amalgame.

Que nous soyons catholiques, protestants, juifs, musulmans ou athées, sachons qu'avant tout nous sommes Français et disons-nous que la France, même si elle est un pays de râleurs, est aussi le pays de ceux qui aiment la vie, le pays des libres penseurs et nous en sommes fiers.

En préparant ce texte, j'ai commencé par énumérer les différentes actions et réalisations de l'année 2016 mais les événements tragiques que notre pays a surmontés ces mois derniers m'ont semblé prioritaires ; je tiens à montrer aux familles des victimes toute notre compassion devant le drame qu'elles vivent.

Mais quelle importance ont tous nos petits désagréments de la vie quotidienne à Duingt à côté de la mutilation ou de la perte d'un être cher dans les attentats ?

Chacun à notre niveau, donnons au quotidien le meilleur de nous-mêmes. Efforçons-nous sans cesse d'améliorer les relations humaines et notre cadre de vie collective pour faire battre le cœur de notre village.

Apprenons à découvrir la beauté autour de nous. Développons notre sens du beau et du bien, et ainsi, petit à petit, à force d'appivoiser et de nourrir le positif, le négatif aura de moins en moins d'importance.

Duingt est une commune pleinement vivante lorsque ses habitants se retrouvent lors d'une fête populaire sur la place de l'église, ou lorsque des bénévoles organisent comme cette année la fête du lac en partage.

Je vous laisse, mes chers concitoyens, découvrir votre nouveau bulletin municipal. Au fil des pages vous découvrirez comment vos élus, les bénévoles associatifs, en somme des Dunoises et Dunois de bonne volonté, s'engagent pour faire vivre notre village.

Petits ou grands travaux, actions invisibles ou au contraire d'envergure, nous avons besoin de toutes et de tous pour écrire l'avenir de notre commune.

Profitions de la vie, profitons de la présence de nos proches, et passons de très joyeuses fêtes.

Marc ROLLIN



Vie de la commune

SÉCURITÉ



ÉCOLE

Les attentats nous obligent à durcir les consignes de sécurité autour de notre école.

Le stationnement et l'arrêt des voitures le long de l'école, rue des Prés Bernard, sont formellement interdits.

Attention! Le plan Vigipirate rouge renforcé exige le respect de cette mesure même pour un arrêt minute.

Nous vous rappelons qu'il y a un parking sur la place de l'église en face de l'école. ■

NEIGE ET VERGLAS

Notre prestataire Stéphane Burnet et notre équipe communale sont prêts à affronter les aléas de l'hiver et permettre la sécurité de tous les usagers.

La sécurité des piétons, quant à elle, sera assurée par les riverains qui se doivent de déneiger et de saler les trottoirs devant chez eux. Pour les personnes de plus de 80 ans qui sont seules et pour les personnes à mobilité réduite qui en font la demande, nos services techniques pourront les aider ponctuellement en cas de fortes chutes de neige. ■



ROUTE DE VIGNET

La sécurisation de la route de Vignet et de la route des Prés Bernard a été renforcée durant les vacances de Toussaint et des ralentisseurs ont été posés.

Ceux-ci ont pour but de sécuriser cette route, très fréquentée par les enfants qui se rendent à l'école, par de nombreux promeneurs, mais aussi par les automobilistes.

Petit rappel: sur les plateaux surélevés le piéton est prioritaire!

Nous aimerions attirer l'attention de chacun sur le nombre en nette augmentation d'incivilités constatées, principalement en matière de vitesse. Celle-ci n'est respectée ni dans le village (limitée à 50 et même à 30 km/h sur certains tronçons) ni sur nos chemins communaux.

Nous vous demandons donc de lever le pied ou tout simplement de partir 10 minutes plus tôt pour respecter les consignes de limitation de vitesse.

Bon nombre de Dunoises et Dunois ne respectent pas les principes du bien-vivre ensemble, aussi comptons-nous sur leur sens civique pour changer de comportement afin d'éviter tout accident.

Prudence et vigilance sont demandées pour que les écoliers dunois puissent se rendre en toute sécurité à l'école. Pensons à nos enfants. ■

FINANCES

BUDGET COMMUNAL AU 31 DÉCEMBRE 2015

Le bilan budgétaire 2015 est satisfaisant avec une trésorerie saine.

La bonne gestion du budget communal nous permet de conserver un équilibre financier qui perdure malgré les baisses importantes des dotations de l'Etat en gardant toujours le souci du bon usage des deniers publics.

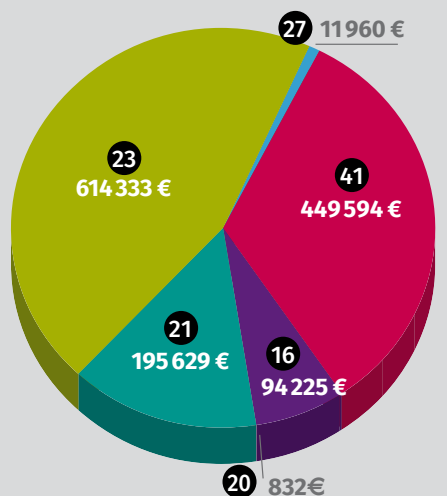
Pour 2015, la section de fonctionnement fait ressortir un résultat de clôture positif de 653 503,57 €.

C'est une petite réserve qui sera en partie transférée en section investissement du budget 2016 nous permettant ainsi un autofinancement partiel de nos futurs projets.

Le tableau ci-dessous retrace la situation financière de la commune sur les deux sections comptables (fonctionnement et investissement) et globalement à la clôture 2015. ■

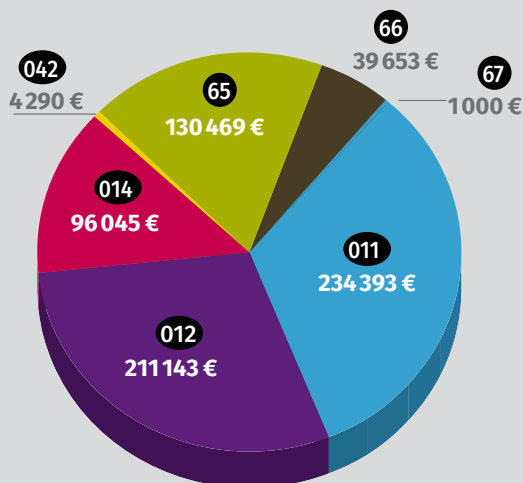
BALANCE 2015	DÉPENSES	RECETTES	RÉSULTAT 2015	RAPPEL 2014
Section de fonctionnement Résultat (1)	716 994,26	970 497,83	253 503,57	222 421,35
002 – Excédent de fonctionnement reporté			400 000,00	400 000,00
Résultat de clôture (3)			653 503,57	622 421,35
Section d'investissement Résultat (2)	1366 576,06	956 043,76	-410 532,30 *	-15 041,57
001 - Solde d'exécution reporté			784 183,73	799 225,30
Résultat de clôture (4)			373 651,43	784 183,73
Résultat net de l'exercice (1) + (2)	2 083 570,32	1 926 541,59	-157 028,73	207 379,78
RÉSULTAT NET GLOBAL DE CLÔTURE (3) + (4)			1 027 155,10	1 406 605,08

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2015



- 16 - Remboursements d'emprunts
- 20 - Immobilisations incorporelles
- 21 - Immobilisations corporelles
- 23 - Immobilisations en cours
- 27 - Autres immobilisations financières
- 41 - Opérations patrimoniales

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT RÉALISÉES 2015



- 011 - Charges à caractère général (60-61-62-63)
- 012 - Charges de personnel (63-64)
- 014 - Atténuation de produit (739)
- 042 - Opération d'ordre de transfert entre section
- 65 - Autres charges de gestion courante (65)
- 66 - Charges financières (66)
- 67 - Charges exceptionnelles

Quelques chiffres comparatifs

REPÈRE DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

	MONTANT EN € PAR HABITANT			
	Commune	Département	Région	National
Charges générales	255	396	423	227
Charges de personnel	229	391	431	276
Charges de gestion courante	141	322	293	142
Charges réelles financières	43	126	80	28
Charges réelles exceptionnelles	1	47	155	19

1 - Les charges générales (achat de petit matériel, entretien et réparations fluides, assurances...)

2 - Les charges de personnel (salaires et charges sociales)

3 - Les charges de gestions courantes (subventions et participations, indemnités élus...)

4 - Les charges financières (intérêts des emprunts...)

5 - Les charges exceptionnelles (titres annulés)



NOUVEAU BÂTIMENT COMMUNAL

La commune devient propriétaire d'une partie des locaux de la Baie des Voiles.

Une mise au point semble nécessaire après les nombreux faux bruits qui ont circulé sur la prise de possession par la commune de Duingt de locaux situés dans la Résidence Hôtelière de la Baie des Voiles.

Celle-ci, inaugurée le 11 juin 2005, n'a jamais atteint son but qui était de redonner vie à l'hébergement touristique avec un établissement de prestige classé 4 étoiles.

Au fil des années la fréquentation a décliné et le niveau de remplissage devenant médiocre, le propriétaire, Monsieur Chauvin, a rempli toutes les démarches administratives pour modifier l'orientation de cet établissement qui est maintenant devenu une copropriété.

Pour être en conformité avec la réglementation en vigueur, il était nécessaire de garder un nombre suffisant d'emplacements de parking pour cette copropriété.

La commune de Duingt, propriétaire du terrain situé en bas des immeubles des Prés Bernard, en bordure de la RD 1508, qui servait déjà de parking pour la Baie des Voiles a décidé de continuer à mettre ce bien à disposition moyennant une compensation.

De longues et difficiles négociations ont finalement abouti à la signature d'un bail de 65 ans (appelé

bail emphytéotique) entre la copropriété et la commune.

En échange de ce bail, la commune devient propriétaire de locaux situés dans la résidence: le grand hall d'accueil et sa mezzanine qui représente 230 m² ainsi que 3 studios, le tout représentant une valeur de 1 100 000 €.

Les actes de propriété ont été signés chez le notaire le 7 avril 2016 en toute transparence.

La commune remercie M. Bernard Chauvin propriétaire pour la qualité des échanges pendant les négociations et pour l'accord trouvé entre la commune et la Baie des Voiles.

La commune vient de lancer un appel d'offres pour la location de ces locaux ; la location idéale de l'ensemble pourrait rapporter jusqu'à 40 000 € par an. ■



TRAVAUX



ABRIBUS

Suite à l'aménagement de la place de l'église, l'arrêt de bus de la ligne scolaire a été déplacé à côté de l'église. Il fallait donc mettre à l'abri de la pluie les usagers de la ligne 52. C'est chose faite avec un abribus parfaitement intégré dans son environnement. En fait il s'agit de l'abribus qui était depuis des années sur la place St François. Nos services techniques l'ont entièrement nettoyé et repeint en gris, de la couleur des jardinières proches. ■

SÉCURISATION

De la route de Vignat

La route de Vignat est une route étroite qui sera amenée à une augmentation de circulation du fait du développement de ce secteur. La mise en sécurité est d'ores et déjà planifiée en plusieurs phases et 2016 a vu la réalisation d'un premier point: la sécurisation de la traversée piétonne de la route et de la voie verte, au niveau de l'ancienne colonie SNCF.

Un marquage piéton permettra aux habitants du secteur de traverser en sécurité, soit pour aller au tri sélectif, soit pour aller vers l'école. Afin de le visualiser et de ralentir aux abords de ce passage, il a été installé 2 dos-d'âne rouges, nommés "coussins berlinois" qui obligent à réduire fortement la vitesse souvent excessive sur cette route.

Il convient de souligner la bonne collaboration avec le SILA qui a autorisé exceptionnellement cette traversée de la voie verte.

Et devant l'école

Le même modèle de "coussins berlinois" a été installé route des Prés Bernard pour sécuriser la sortie de l'école ainsi que le marquage du passage piéton qui a été refait pour une meilleure visibilité.

Avec l'aménagement de la place l'année dernière, cet équipement vient terminer la sécurisation du cheminement des enfants. ■



BOUCHES INCENDIE

Le réseau des bouches incendie est un élément stratégique d'une commune car toute la surface construite doit être alimentée par des points de branchement présentant des caractéristiques précises en terme de débit, de pression et de distance par rapport aux habitations. Notre réseau présentait quelques faiblesses et nous avons donc consacré un budget important cette année à la mise en conformité.

Ces travaux, menés en collaboration avec le SDIS, le service des eaux de la C2A gestionnaire du réseau et l'entreprise Biggeri, ont permis de remettre en état 8 bouches d'incendie rouges et de créer deux bouches bleues qui sont des points de remplissage pour les camions pompiers.

Notre commune possède donc un réseau conforme aux critères du SDIS (Service Départemental Incendie et de Secours). ■



Vie de la commune



BARRIÈRE ROUTE DE LA MALADIÈRE

Les travaux d'enfouissement de la ligne électrique effectués par ERDF étant terminés, il restait à sécuriser cette route étroite, notamment pour le premier tronçon qui surplombe la piste cyclable. C'est chose faite avec la pose de barrières bois à renfort métallique qui allient esthétique et sécurité.

Il faut également signaler une restriction de circulation sur cette voie qui est désormais interdite aux PL de plus de 3,5 t par arrêté municipal du 23 mai 2016. ■

TOIT DE LA MAIRIE



Entretenir le patrimoine de la commune est un devoir et cette année c'est la mairie qui a eu droit à un lifting.

Le bâtiment et sa charpente ont été édifiés en 1862 par le curé de l'époque, le père Joseph Baratay, qui avait acquis à ses frais personnels le terrain à bâtir. La charpente était d'origine et des tuiles avaient été changées en partie lorsque la mairie s'est installée dans l'ancien presbytère en 1982.

La plupart des tuiles écaïlle étaient en très mauvais état et toute la couverture devait donc être refaite. La charpente, à part une poutre, était saine et n'avait pas subi d'agression. C'est donc toute la couverture, la zinguerie et les avant-toits qui ont été refaits par la société "Charpente du lac". Tuiles écaïlle, lambris et zinguerie cuivre ont permis de renforcer le cachet historique du bâtiment avec une subvention du Conseil Départemental. ■

TRAVAUX

ENFOUISSEMENT DE LA LIGNE ÉLECTRIQUE VOIE ROMAINE

Enfouir les lignes électriques pour les faire disparaître de notre champ de vision est un objectif permanent de l'équipe municipale. Toutefois, les baisses de subventions ralentissent les mises en travaux. Il faut donc saisir toutes les opportunités pour faire baisser la facture. C'est ce que nous avons fait sur la ligne moyenne tension en bordure de la voie Romaine. Une construction de maison sous cette ligne obligeait ERDF, le gestionnaire du réseau, à la déplacer. Nous avons donc décidé de l'enfouir, ERDF finançant le montant prévu pour le déplacement, la commune complétant l'autre partie. Pour des raisons techniques (passage de la fibre optique restant à définir), la ligne restante comprenant la basse tension et le téléphone sera enterrée ultérieurement. ■



SÉCURISATION DU MUR D'ESCALADE

Ce printemps, une équipe de cordistes a sécurisé la falaise située au-dessus du mur d'escalade. Ces travaux étaient indispensables pour préserver la route des Viviers et pour sauvegarder les ateliers des services techniques de la commune situés dans le secteur menacé. Le mur d'escalade était fermé à tout public depuis le printemps 2015 suite à des éboulements.

Un spécialiste géotechnicien est revenu pour faire le bilan avant le début des travaux. La falaise est « vivante et active », comme l'a expliqué le chef de l'entreprise des travaux de sécurisation. Il a fallu « clouter » les parties en surplomb avec des vis métalliques fixées dans des forages à 4,50 mètres de profondeur et les relier ensuite par des grillages d'acier.

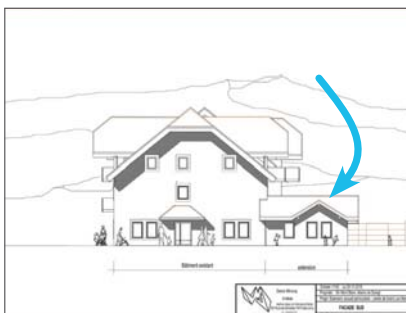
Un géotechnicien et le patron de l'entreprise chargée de la sécurisation du site ont effectué une visite d'inspection le 20 juin 2016 et l'ingénieur géotechnicien a ensuite validé la réouverture au public du mur d'escalade. ■

CURAGE DES FOSSÉS DE DUINGT

Au cours des mois d'avril et mai, tous les fossés de Duingt ont été curés. Malgré les pluies inhabituellement abondantes et persistantes qui ont suivi, aucun problème n'a été à déplorer.

Il est nécessaire de rappeler l'importance des fossés qui collectent l'eau venant des champs et des routes. Chaque propriétaire est tenu de veiller à l'enlèvement des obstacles et au bon entretien des bords des ruisseaux. ■





TRAVAUX MARMOTTONS

Nos chers Marmottons, victimes de leur succès, se sentaient à l'étroit dans le local actuel. L'équipe municipale a mené une réflexion avec le personnel d'encadrement des enfants. Plusieurs pistes ont été explorées avant d'arriver à la conclusion que seule une extension du bâtiment actuel pouvait garantir rapidement des conditions d'utilisation optimale.

De nombreuses contraintes techniques et réglementaires sont venues compliquer l'étude du

projet. Cette extension de 60 m² qui doit s'intégrer dans un bâtiment existant, a donné du fil à retordre à l'architecte, mais finalement les travaux ont débuté comme prévu en septembre.

Ce local permettra de faciliter l'organisation des activités: garderie et périscolaire ainsi que le service des repas à midi.

Les enfants ont toujours été une priorité pour la municipalité qui essaie d'apporter des améliorations aux équipements, en concertation avec les équipes en place, que ce soit pour la garderie ou pour l'école. ■



TRAVAUX ÉCOLE

Comme chaque année, notre service technique entretient les salles de classe et divers travaux sont effectués régulièrement.

Cette année, l'accent a été mis sur la sécurité, avec le projet d'installation d'un portail à commande électronique pour accéder à la cour de l'école et éviter ainsi les intrusions. D'autres travaux plus conventionnels ont également été effectués: peinture dans les classes, remplacement de serrures, de barrières et abattage des platanes malades qui menaçaient de tomber sur les enfants. Des muriers platanes ont été plantés en remplacement. ■



TRI SÉLECTIF

Chaque année la communauté de communes consacre un budget important à la création de points de tri sélectif et de points permanents de dépôts d'ordures ménagères.

Cette année un point de dépôt de déchets ménagers est venu renforcer le tri sélectif route de Vignet et un autre a été installé en face du bâtiment des Libellules. Le camion poubelle ne passant plus sur la route de la Maladière, le stationnement des bacs était devenu problématique.

Lors de l'aménagement de la place de l'église, un point de tri avait été mis à l'étude mais non réalisé alors. C'est chose faite cette année avec 4 bacs enterrés (3 pour le tri et 1 pour les ordures ménagères). Un point fonctionnel car il sera à disposition des utilisateurs de la salle des fêtes, pratique pour les parents venant à l'école, pédagogique pour les enfants de la primaire et donnant une image "verte" de la commune aux touristes. ■

ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Les économies d'énergie sont un souci permanent. L'association Prioriterre nous fournit chaque année un rapport et des conseils sur le bilan énergétique de la commune: éclairage, chauffage, bâtiments... tout est passé au crible.

On constate déjà que le changement de la chaudière de l'école il y a 2 ans allège le montant de la facture. La prochaine étape sera une étude plus poussée sur l'éclairage public. La solution simple et radicale comme la coupure totale est de plus en plus prisée, mais il existe maintenant d'autres modes de gestion qui allient économie et sécurité, tout comme les nouvelles générations d'ampoules qui apportent un excellent compromis.

L'objectif sera de mettre en place un plan d'action sur plusieurs années pour réduire notre consommation énergétique. ■



URBANISME

RAPPEL DES RÈGLES D'URBANISME

Nous vous rappelons que tous les travaux ayant pour objet de modifier l'aspect extérieur d'une construction, d'en modifier la destination, de créer de la surface de plancher, de changer le volume du bâtiment, de percer ou d'agrandir une ouverture sont soumis à l'obligation de déposer une demande d'autorisation.

Il est important de respecter cette réglementation, faute de quoi il y a infraction au Code de l'urbanisme. Selon la nature des travaux envisagés, il peut s'agir d'une simple déclaration préalable, ou d'un permis de construire.

TRAVAUX DISPENSÉS D'AUTORISATION D'URBANISME :

- ▶ Les aménagements intérieurs quand ils n'engagent pas de changement de destination des locaux existants, de création d'ouverture, ni de création de niveau supplémentaire.
- ▶ Les petits travaux d'entretien ou de réparation ordinaire.

TRAVAUX SOUMIS À L'OBLIGATION DE DÉPOSER UNE DÉCLARATION PRÉALABLE :

- ▶ Création de 2 à 40 m² de surface de plancher (extension, véranda, garage, préau, pergola, abri de jardin, etc.).
- ▶ Ravalement.
- ▶ Modification de façade.
- ▶ Percement d'une ouverture ou agrandissement d'une ouverture existante.
- ▶ Création, remplacement ou suppression de fenêtres de toit (velux).
- ▶ Changement de destination de locaux existants.

- ▶ Construction ou modification de clôture.
- ▶ Les adjonctions de parements.
- ▶ Les piscines.
- ▶ Construction des équipements liés à la climatisation ou aux énergies renouvelables (condenseurs de climatisation, pompes à chaleur, panneaux photovoltaïques, etc.), dès lors qu'ils présentent une modification de l'aspect du bâti.
- ▶ Peinture des menuiseries dans un ton différent de celui d'origine.
- ▶ Changement de portes, volets, fenêtres, dans le cas d'un changement de teinte, de technologie (tel que passage de volets classiques aux volets roulants) ou de matériau (par exemple du bois au PVC).
- ▶ Réfection de toiture avec des matériaux, gouttières ou descentes différentes de l'origine.

Attention notre village possède deux châteaux et se trouve dans le périmètre de protection de ces édifices, les demandes préalables de travaux sont également soumises à autorisation de l'urbanisme et à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France.

Information

Architecte Conseil

En partenariat avec le CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement), des consultations gratuites par notre architecte conseil vous sont proposées pour tout projet de construction nouvelle ou de réhabilitation. Cet avis est primordial pour que votre projet ait toute facilité d'aboutissement. Pour connaître les dates et horaires, prenez rendez-vous auprès du secrétariat de mairie.

URBANISME

TRAVAUX SOUMIS À L'OBLIGATION DE DÉPOSER UN PERMIS DE CONSTRUIRE:

- ▶ La construction ou l'agrandissement d'une maison individuelle ou de ses annexes (de plus de 40 m²).
- ▶ Le changement de destination du bâti existant ayant pour effet de modifier soit les structures porteuses, soit sa façade (habitation en commerce, garage en habitation, une habitation en plusieurs logements...).
- ▶ La construction de tout bâtiment, entrepôt, hangar à vocation commerciale, industrielle, artisanale, agricole ou de bureaux.

ACTIONS ET SANCTIONS

L'exécution de travaux sans autorisation préalable, ou non conforme à l'autorisation délivrée, consti-



tue un délit et est passible de poursuites pénales. Dans ce cas un procès-verbal est dressé et transmis au procureur de la République.

Dans certains cas, l'administration peut ordonner l'interruption des travaux. Parallèlement aux sanctions pénales, le tribunal correctionnel peut imposer des mesures de restitution, comme la démolition ou la mise en conformité des lieux avec l'autorisation accordée ou dans leur état antérieur.

L'aménagement du territoire est le premier axe des grands enjeux d'un projet de territoire. ■

PLU INTERCOMMUNAL (PLUI)

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal va commencer son élaboration et comprend plusieurs étapes:

- ✓ Le diagnostic du territoire avec l'identification et la hiérarchisation des enjeux ;
- ✓ Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) ;
- ✓ Le zonage: il s'agit de la traduction graphique et réglementaire du PADD.

Suivront les phases de consultations et d'enquêtes publiques avant l'approbation par le conseil communautaire.

Au 1^{er} janvier 2017, la communauté de communes de la rive gauche du lac d'Annecy (CCRGLA) n'exis-

tera plus sous sa forme actuelle, nous serons rattachés à la grande agglomération d'Annecy qui se nommera GRAND ANNECY. Les dossiers d'urbanisme qui étaient traités par la Com-Com seront instruits par les services du Grand Annecy à partir du 1^{er} janvier 2017.

Nous espérons que nos sept communes pourront juridiquement continuer à travailler ensemble sur les orientations générales en matière d'urbanisme et d'aménagement, mais surtout en matière de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers et en matière de préservation des continuités écologiques de notre belle rive du lac d'Annecy.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés. ■

MODIFICATION DU PLU ACTUEL DE DUINGT

C'est dans l'optique de rendre applicable notre PLU encore quelques années avant la mise en application du PLUI que nous avons décidé d'y apporter quelques ajustements pour le rendre compatible avec les derniers textes sortis.

Nous avons entrepris une modification simplifiée du règlement d'urbanisme. Cette procédure

n'affecte pas les fondements du document actuel, ni dans les objectifs, ni dans ses grands principes réglementaires. Il propose des adaptations mineures pour une meilleure compréhension.

Une enquête publique se tiendra en début année 2017. ■



RÉSIDENCE LES PRÉS VIVIERS

Cette future résidence, composée de trois bâtiments en R+1 + combles, s'insérera parfaitement dans la zone des Viviers.

Ces trois immeubles compteront un total de 38 logements dont 12 en accession aidée dont le prix du mètre carré sera inférieur 3 000 € et 26 logements en libre accession dont le coût sera un peu plus élevé.

La qualité de vie des futurs propriétaires a été un élément fondamental pour la mairie : c'est un souci permanent qui anime le promoteur, Jean Cœur, dans la réalisation de ce nouveau programme immobilier sur la commune de Duingt. Les parkings, en nombre suffisant, seront enterrés.

La diversité de l'offre de logement est aussi un enjeu important pour notre commune et pour ce quartier caractérisé par sa proximité avec le centre du village.

Passé ce descriptif technique, nous souhaitons revenir sur un élément significatif de ce programme : c'est le partenariat innovant avec le promoteur Jean Cœur qui accepte de laisser 12 logements à un prix défiant toute concurrence pour que des jeunes puissent en faire l'acquisition. Nous ne pouvons que nous réjouir de permettre ainsi à des personnes dont les revenus sont modestes, de pouvoir acheter un bien dans notre village à un prix abordable, l'objectif étant bien de permettre une égalité d'accession à la propriété.

Ces 12 logements réservés à des acquéreurs respectant des critères objectifs de ressources

composeront le bâtiment C (à gauche sur la photo du projet).

La SARL Jean Cœur promotion s'engage à vendre les logements au prix maximum de DEUX MILLE NEUF CENT CINQUANTE EUROS (2 950,00 € TTC) le m² et à imposer aux futurs acheteurs des conditions dites « anti spéculatives » pour qu'aucune plus-value ne puisse être effectuée à la revente du bien acquis avant un délai de 10 ans minimum.

Pour arriver à ce résultat, le dialogue et la concertation ont été de mise entre la mairie et le promoteur pour ce projet.

Avant chaque réservation, une note de renseignements concernant le candidat acquéreur, accompagnée du dernier avis d'imposition fiscale ou de toute pièce justificative de ressources, sera adressée en double exemplaire par la société de promotion à la mairie, qui en donnera récépissé, pour contrôle du respect du présent critère. Le contrat de réservation ne pourra être signé qu'après réception de l'avis favorable de la mairie.

Les jeunes qui souhaitent devenir propriétaires, doivent contacter la mairie rapidement. Déjà 4 logements ont été réservés par de jeunes Dunois. ■

URBANISME



DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUIRE

PERMIS DE CONSTRUIRE	
COMMUNE de Duingt	Extension centre de loisirs, garderie, restaurant scolaire
MILLET Jean-François	Aménagement d'appartements
Jean Cœur PROMOTION	Construction d'un bât. de 13 logements
Jean Cœur PROMOTION	Construction d'un bât. de 25 logements
FINAZ de VILLAINÉ	Transfert à la SCI FIBE
PERMIS DE CONSTRUIRE MODIFICATIF	
SELVESTREL Thierry	Rajout de 2 fenêtres
SELVESTREL Thierry	Décalage d'une ouverture en façade Sud / Est
SELVESTREL Thierry	Pose de 3 vélux
DÉCLARATIONS PRÉALABLES	
BERAUD Christian	Clôture, pose vélux et création de surface
HAAS Bruno	Pose vélux
PECHOUX Didier	Ravalement et modification des façades
DANNEELS Freddy	Réfection toiture grange
JAUZEIN Pierre	Création de 2 ouvertures
BERTHOLLET Françoise	Réfection d'un pan de toiture
AUTEROCHE Jean-Pierre	Division de terrain
COMPERAT Jean-Robert	Extension habitation et modif. ouvertures
RUBEL Denis	Pose vélux
COMMUNE de Duingt	Clôture
DUCHEZ Patrick	Abri de jardin
SYANE	Local technique fibre optique
GRISOLET Jean-Michel	Clôture
PERMIS D'AMÉNAGER MODIFICATIF	
CHEVALLARD Jean-Pierre	Réduction du nombre de lots et suppression de la voirie
FAVRE Bruno	Réduction du nombre de lots

Zoom

Les certificats d'urbanisme

C'est une procédure d'information, non obligatoire, à la disposition des personnes désireuses de connaître les conditions d'urbanisme applicables à un terrain.

Il existe deux types de CU :

Imprimé de la demande : modèle CERFA n° 13410*01 à retirer en mairie ou téléchargeable sur le site : www.service-public.fr

- Le certificat d'information qui permet de connaître le droit à l'urbanisme applicable à un terrain, les limites administratives ou droit de propriété ainsi que les taxes et participations d'urbanisme. Délai d'instruction : 1 mois.
- Le certificat opérationnel qui indique, outre les informations du précédent, si le terrain peut être utilisé pour la réalisation d'un projet, ainsi que l'état des équipements publics existants ou prévus. Délai d'instruction : 2 mois. ■

UNE NOUVELLE CONSTRUCTION À DUINGT

La commune a décidé de mettre à disposition un terrain communal pour la réalisation de logements aidés.

Un bail emphytéotique a été signé avec Haute Savoie Habitat pour la réalisation et la construction de dix logements locatifs.

Les élus ont choisi le nom du « Clos Viviers » en imposant au constructeur des matériaux de qualité (tuiles écaïlle et bois par exemple).

La construction sera livrée au printemps 2017 et une commission se réunira prochainement pour affecter les appartements ; ceux-ci se répartissent en 1T4, 5T3, et 4T2. ■



INAUGURATIONS

MONUMENT AUX MORTS

Les travaux de déplacements et de réfection du monument aux morts terminés, il restait à faire une inauguration à la hauteur de ce qu'il représente. C'est la date du 8 mai qui a été choisie car Duingt accueillait la cérémonie intercommunale.

En présence des maires des 7 communes, des officiels et personnalités ainsi que d'une délégation importante des anciens parachutistes de Haute Savoie, se sont déroulées l'inauguration du monument et la cérémonie officielle. Ce fut pour le maire l'occasion, devant une foule nombreuse, de remercier Duingt Animation pour la participation financière aux travaux ainsi que l'Office National des Anciens Combattants et le Souvenir Fran-



çais représenté par le Général Jean-Marc de Giuli.

Le ruban coupé, les enfants de l'école primaire ont entonné la Marseillaise, accompagnés par le public. Les musiques de St Jorioz et Sevrier sont venues renforcer le caractère solennel de cette

cérémonie qui a confirmé que le choix de l'implantation du monument entre l'église et la mairie était pertinent.

À cette occasion le conseil municipal a offert le verre de l'amitié dans les nouveaux locaux communaux de la Baie des Voiles. ■

PLACE SAINT FRANÇOIS DE SALES

Le 3 juin, par une belle après-midi de printemps, la fin des travaux d'aménagement de la place Saint François de Sales est couronnée par une inauguration

officielle. C'est en présence du député Lionel Tardy, du président du conseil départemental Christian Monteil, de Françoise Camusso, Vincent Pacoret

(conseillers départementaux), des maires de plusieurs communes de notre CCRGLA, des entrepreneurs ayant réalisé les travaux, des représentants des associations dunoises que le ruban a été coupé par notre maire. La cérémonie toute simple se poursuit par le verre de l'amitié à la Baie des Voiles.

Les touristes de passage, comme les habitants des communes voisines et de nombreux Dunois sont venus exprimer leur satisfaction pour l'aménagement de la place. L'enseigne « square St François de Sales », façonnée en 1956 à la demande du chanoine César Eminent, le premier à faire réaliser cet emplacement, a été restaurée et remise en place. ■



INTERCOMMUNALITÉ

NOUVELLE AGGLOMÉRATION

La réforme territoriale engagée par l'État a pour but de simplifier l'organisation administrative de la France. Ainsi, les dernières lois votées ont conduit le Préfet de Haute-Savoie à proposer le regroupement des Communautés de communes du Pays de la Fillière, du Pays d'Alby, de la Rive Gauche du Lac d'Annecy, de la Tournette et de la Communauté de l'agglomération d'Annecy au 1^{er} janvier 2017. Ce rassemblement doit ainsi mettre en cohérence le périmètre de nos institutions avec la façon dont vivent les habitants et les acteurs économiques sur le territoire.

Cette nouvelle agglomération, avec une population de près de 200 000 habitants, devrait peser plus lourd dans la nouvelle région Auvergne - Rhône - Alpes.

La ville centre de ce nouvel ensemble, Annecy, fusionnant avec ses voisins pour atteindre 120 000 habitants deviendra encore plus puissante. On peut alors se demander quelle sera la place de nos 7 communes avec leurs 12 000 habitants et leurs 10 conseillers dans ce nouveau conseil d'agglomération.

On peut aussi regretter ce mariage forcé puisque ce n'était pas le choix de vos conseillers communautaires, mais à partir du moment où les choses sont actées depuis Paris, il faut aller de l'avant pour essayer de préserver au mieux les intérêts de nos communes et de notre bassin de vie.

La construction de cette nouvelle organisation se fait dans un envi-



LA NOUVELLE CARTE DE NOTRE AGGLOMÉRATION

ronnement financier contraint (baisse importante des dotations de l'État) mais tout est mis en œuvre pour assurer la continuité de service dans les domaines de l'aménagement du territoire, l'économie, l'environnement, la mobilité et les personnes âgées. Les compétences "équipements sportifs et culture" reviennent à la charge des communes, et là aussi

la continuité se fera malgré les difficultés administratives et financières.

Beaucoup de remises en question, de changements et de décisions imposés dans un laps de temps très court qui auront, sans nul doute, des répercussions sur la vie de tous les jours dans nos communes rurales. ■

LES MARCHÉS



LES MARCHÉS D'ÉTÉ

Il n'est pas commun de voir notre belle place de l'église s'animer avant le lever du soleil derrière la Tournette. Tous les mardis matin, de très bonne heure pour certains comme le maraîcher, les commerçants prenaient leurs marques pour proposer aux Dunois et aux touristes leurs produits.

La commission Marché et Jean-Pierre Bouchage, employé communal, ont géré cette nouvelle organisation. Pour l'été 2017 les marchés d'été auront lieu également tous les mardis matin de 8 à 13 heures sur la place.

Ce marché demeure un lieu de rencontre privilégié tel un commerce de proximité à ciel ouvert.



N'hésitez pas à venir y faire un tour pour rencontrer un voisin qui vend des chemises et des pantalons, le fromager d'Entrevernes, les marchands de saucissons et de fromages de Doussard... Nous vous laissons le plaisir de découvrir tous les commerçants.

En 2017, les marchés débiteront le 4 juillet et se termineront le 22 août, soit huit au total.

LES MARCHÉS NOCTURNES

Les marchés nocturnes prennent leurs quartiers dans les vieilles rues de Duingt qui résonnent au son de l'accordéon. La buvette est tenue par une association qui fait tintinnabuler les verres et chanter les volontaires. Quant aux artisans, dont les stands sont délicatement éclairés, ils proposent des produits artisanaux ou leurs créations.

Le vieux Duingt de nuit, c'est un lieu à découvrir et partager. Rendez-vous les vendredis 21 juillet et 18 août 2017 dès 19 heures. ■

Mémo

Les **marchés d'été** se dérouleront sur les mois de juillet et août 2017 (le mardi de 8h à 13h).

Les **marchés nocturnes** les vendredis 21 juillet et 18 août dès 19h.



Jeunesse

ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES



La mairie de Duingt a mandaté l'association "Les Marmottons" pour assurer le fonctionnement des TAP (Temps d'Activités Périscolaires) dont la coordination est assurée par la directrice, Marie-Céline Bouvier. La commune a décidé de renouveler les horaires les mardis et jeudis de 15h à 16h30 ainsi que de privilégier le tissu associatif local. Les tarifs appliqués restent très bas et sont basés sur le quotient familial pour favoriser l'accès à tous (entre 4,70 € et 5,10 € par trimestre).

Pour l'année scolaire 2016-2017 trois orientations pédagogiques se dégagent :

Autour de l'environnement

- Maternelles : potager, légumes en pâtisserie ;
- Primaires : ballades insolites, découvertes du lac (avec le SILA).

Autour de la découverte culturelle : apprendre à voir et à s'exprimer :

- Maternelles : à la manière de différents peintres, et par le chant ;
- Primaires : dessin, musique, techniques d'art, atelier photos, atelier d'écriture.

Sportives : se dépenser dans le respect de soi et des autres :

- Maternelles : sports collectifs, éveil corporel ;
- Primaires : sports collectifs, zumba, cirque.

Pour le 1^{er} trimestre 84 % des enfants scolarisés sont inscrits à une activité.

L'objectif est de proposer dans ce temps périscolaire un programme de qualité et de permettre à tous les enfants de pratiquer des activités autant ludiques qu'éducatives. ■

MICRO-CRÈCHE : L'ÎLOT D'ÉVEIL

Vous recherchez une solution de garde pour votre enfant, de 4 mois à son entrée à l'école, régulière ou occasionnelle...

Quelques places sont encore disponibles pour accueillir votre enfant pendant les horaires d'ouverture de l'établissement : de 7h30 à 18h30, du lundi au vendredi.

Renseignements et inscriptions

- **Sur place :** 112, route de Magnonnet à Duingt.
- **Par téléphone :** 06 38 71 84 43
- **Par mail :** jamila.charbonnier@harmonie-sante-services.fr
- **Par internet :** formulaire téléchargeable sur le site de la Mairie de Duingt, rubrique « Petite Enfance ». ■





Environnement

CHARTE ZÉRO PESTICIDE

ENGAGEONS-NOUS DANS LE ZÉRO PESTICIDE

Notre territoire, baigné de lumière et bordé par le lac, rayonne et ne ressemble à aucun autre !

La commune s'engage, auprès de tous les acteurs de ce site unique au monde par ses espaces naturels exceptionnels, à travailler pour son développement, tout en préservant son environnement, son authenticité et la qualité de vie de ses résidents.



Un certain nombre de mesures sont, de ce fait, mises en place chaque année.

Le nettoyage et l'entretien de la commune sont réalisés quotidiennement par notre service technique du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Depuis le début de l'année 2016, nous avons décidé de ne plus utiliser le moindre pesticide au sein de la commune et avons signé une **charte d'engagement**.

Cet engagement a été pris devant l'association Rive Ouest Environnement présidée par M. Francis Courage et des représentants de la FRAPNA ainsi que de nombreux Dunois du monde associatif.

Duingt vit aux quatre saisons le bonheur en haute définition et dans un environnement préservé.

Nous souhaitons que tous les Dunois suivent l'exemple de la commune et s'engagent à ne plus utiliser de pesticides dans leur jardin ou leur cour.

Tous ensemble nous préserverons notre santé et notre qualité de vie et nous pourrons être fiers de transmettre un village débarrassé de pesticides à nos enfants ! ■

LA PYRALE DU BUIS

Originaire d'extrême orient (Inde, Corée, Japon et Chine), ce papillon a envahi l'Europe depuis près de huit ans et en France près de 90 départements ont été colonisés en 8 ans. C'est un papillon nocturne très attiré par la lumière qu'on ne voit pas dans la journée. Sa chenille verte (environ 3 cm) se nourrit



exclusivement de feuilles et d'écorce de buis (parfois de fusain, de houx et même de figuier) jusqu'à faire mourir la plante. L'hivernage se fait sous forme de petite chenille ou de larve cachées dans un cocon soyeux au

milieu d'un buis contaminé. Il faut 7 à 8 semaines pour que l'on passe du stade d'œuf pondu par le papillon jusqu'au stade de papillon de nouvelle génération, après diverses transformations.



Rares sont ses prédateurs naturels : le frelon asiatique (si dévastateur pour les abeilles), le moineau et la mésange, mais seulement en période de nourrissage des oisillons. Les moyens de lutte sont réduits : mécanique en écrasant les œufs ou les larves (seul réellement efficace mais fastidieux à réaliser), chimique avec des phéromones onéreuses qui attirent les papillons dans des pièges et microbiologique qui n'empêche pas la défoliation progressive de l'arbuste. Des recherches sont en cours et nous attendons les directives des organismes officiels de protection de la nature. ■



FLEURISSEMENT

OPTIMISER L'EMBELLEMENT EN RESPECTANT NOTRE ENVIRONNEMENT

Paysage, patrimoine et nature constituent un environnement de qualité que nous nous attachons à préserver.

Depuis plusieurs années, notre équipe technique s'investit pour passer progressivement à un fleurissement raisonné dans le respect des équilibres naturels. C'est ainsi que les plantes durables s'installent dans le temps pour éviter le renouvellement complet des massifs à chaque saison.

Arbustes, graminées, plantes vivaces cohabitent désormais en parfaite harmonie dans nos massifs et jardinières avec nos traditionnelles plantes annuelles lumineuses et colorées auxquelles nous restons très attachés.

Nous encourageons et remercions chaleureusement les Dunoises et Dunois qui contribuent chaque année à l'embellissement de nos ruelles et hameaux pour que notre village soit toujours aussi beau et qu'il fasse bon y vivre ! ■



LAC EN PARTAGE



Organisé par le Syndicat Mixte du Lac d'Annecy (SILA), en partenariat avec les communes riveraines du lac, cet événement était le rendez-vous des acteurs qui protègent et valorisent le lac d'Annecy au quotidien. C'était le 10^e anniversaire du Lac En Partage en 2016.

À travers des animations ludiques, interactives et gratuites (26 stands différents), le public a pu découvrir, après avoir apprécié les rives et le bassin versant du lac, toute la partie cachée du village et sa vie associative. « Duingt à l'abri des regards » présente de multiples facettes environnementales,

sportives, culturelles, touristiques, architecturales...

Pour se rendre au village, les promeneurs et visiteurs ont eu de multiples possibilités: autocars gratuits au départ d'Annecy, Talloires, Doussard et Saint-Jorioz ; bateaux-navettes avec cartes-pass à tarifs réduits ; vélos classiques ou électriques loués à la journée ; sentier piétonnier du tour du lac.

Quelques photographies illustrent cette manifestation conviviale et source de joyeuses rencontres. N'hésitez pas à faire parvenir au Comité des Fêtes de Duingt vos commentaires, critiques ou vos clichés photographiques. ■



B.Curt pêcheur professionnel



La mire de la Turbine



La famille des fromagers



Le Comité des Fêtes de Duingt le service du repas



Palmarès du concours de photos



Le CEV et le Big Band d'Argonay



Cartes et photos anciennes



Gilou et son orgue



Mosaïques avec les GPPS



L'eau du lac au microscope



Pascal et la galerie des Bochets



Visite guidée



Au départ de Duingt

Rétrospective



Vœux du Maire



Journée pédagogique cyclable



Thé dansant des Bouchons



Remise chèque aux Bouchons 74 par April



Journée Nettoyons la nature



Repas des aînés



Remise chèque GDL à l'école



Marché nocturne



vide-greniers



Cinéma plein air



Quintette à vent Scherzini



Bonne retraite à Joëlle et Gislaïne



Bienvenue à nos trois nouvelles maîtresses



Gla Gla Race



Nos jardiniers en herbe



Noël à la Mairie



Maxi race aux Maisons



Tableau offert par M. David Trottier



COMITÉ DES FÊTES DE DUINGT



Malgré l'adversité due à une météo souvent défavorable, la période 2015-2016 a été très dense et riche en événements et animations.

SOIRÉE INTER ASSOCIATIONS

Le 14 novembre 2015

Suite au départ brutal de notre ami Patrick Kempff en septembre 2015, nous avons débuté par une Soirée Inter Associations le 14 novembre 2015. Les bénévoles de différentes associations dunoises qui ont bien voulu répondre présents à notre invitation se sont rencontrés autour d'un repas pour échanger et faire plus ample connaissance. Cette soirée a permis de faire un don de 100 euros à l'A.L.B.E.C., association Léon Bérard qui œuvre auprès des enfants cancéreux et de leurs familles.



Nous avons poursuivi avec les animations ancrées dans la vie des Dunois :

SOIRÉE CHOUCRUTE

Le 6 février 2016

Une belle soirée dansante après une excellente et copieuse choucroute.



NUIT DES CÉLIBATAIRES

Le 16 avril 2016

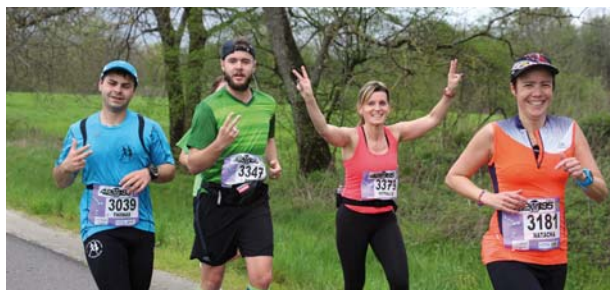
Les célibataires du tour du lac et des environs semblent avoir retenu notre soirée comme incontournable dans leur calendrier. Ambiance chaleureuse même pour les personnes en couple. Le livre d'or a recueilli de nombreux encouragements et félicitations.



MARATHON DU LAC D'ANNEY

Le 17 avril 2016

Le Comité des Fêtes a géré la signalisation et la sécurité sur la traversée de notre commune. Un repas regroupant les signaleurs et les bénévoles du Comité effectuant le rangement de la soirée célibataires, a clos ce week-end très chargé.



GRIMPÉE DU LAUDON

Le 1^{er} mai 2016

Notre équipe a également offert une aide au déroulement de la Grimpée du Laudon du 1^{er} mai 2016 (déjà sous la pluie et la neige!).



FÊTE DE LA MUSIQUE INTERCOMMUNALE ET FEUX DE LA ST JEAN

Le 18 juin 2016

Contrariée par la mauvaise météo, cette journée aurait dû être agréable sur la plage de Duingt. Le repli salle Augustine Coutin à St Jorioz, décidé la veille, nous a permis d'assurer le spectacle offert par l'Ecole de Musique, les chorales et les fanfares de notre communauté de communes durant tout l'après-midi. Le repas et la soirée dansante proposés pour la St Jean sont venus mettre un terme à cette journée sans le traditionnel feu de bois.



FESTIVAL DE MUSIQUE VOIX LA DUN

Le 27 juillet 2016

L'orage de l'après-midi nous a contraints pour des raisons de sécurité à annuler à regret cet événement qui requiert beaucoup de travail en amont.



CINÉMA DE PLEIN AIR

Le 9 août 2016

Nombreux spectateurs et ambiance très conviviale pour la projection du film « Qu'est-ce qu'on a fait au Bon Dieu » sous la Grenette pour cause de... pluie.



Les bons résultats 2014-2015 nous ont permis d'investir dans une friteuse gaz 2 bacs, dans 10 ensembles tables/bancs ainsi qu'une tente pliante supplémentaire. Tout le matériel acheté et géré par le Comité des Fêtes est à la disposition des associations dunoises. Il sert de plus en plus régulièrement pour leurs manifestations.

Nous espérons toujours voir se créer un "comité jeunes" pour les 10/18 ans qui ont des envies de création ou de se retrouver lors d'une soirée bien à eux. Nous sommes disponibles pour les rencontrer. Nous gardons tout notre enthousiasme pour vous proposer une année 2017 toujours aussi riche en manifestations.

Créé en 2008, notre Comité des Fêtes est constitué d'un même petit groupe d'habitants de Duingt ou des alentours, tous membres bénévoles, animés par la même passion de faire vivre notre village. Malgré une équipe rodée, nous cherchons toujours à l'étoffer et/ou la rajeunir pour assurer la pérennité du Comité avec des regards différents et des idées nouvelles.

Nous voulons vous faire partager notre goût pour l'animation de notre village, nous souhaitons rester proches de tous en restant à l'écoute de vos désirs et remarques, ce qui nous permet d'avancer et de mieux agir. ■



N'hésitez pas, rejoignez-nous pour que Duingt soit vivant tout au long de l'année.

L'équipe du Comité des Fêtes

Contact

- **Adresse postale :** Comité de Fêtes - Mairie - 19 rue du Vieux Village - 74410 Duingt
- **Mail :** comitefetesduingt@gmail.com
- **Blog :** <http://duingt-cdf.over-blog.com/>
- **Page facebook :** <https://www.facebook.com/comitefetesduingt>

Un grand merci à tous les bénévoles réguliers ou occasionnels qui donnent beaucoup de leur temps et de leurs talents pour la préparation et le bon déroulement des animations et à tous ceux qui nous soutiennent dans nos projets.

LES MARMOTTONS

Une association au cœur de la vie dunoise pour répondre aux besoins des familles...

... **besoin de découverte** : des activités d'éveil, d'expression et d'initiation pour les petits, d'exploration et de création pour les plus grands ;

... **besoin de garde** : grâce à son amplitude d'ouverture (7h/19h), la structure répond aux contraintes des parents tout en proposant pour l'enfant un accueil adapté au début et à la fin de la journée ;

... **besoin de conseils** : tout au long de l'année, des professionnels et des bénévoles sont à votre écoute, pour étudier vos demandes spécifiques ou pour échanger autour de problématiques éducatives.

L'équipe pédagogique est particulièrement attentive à offrir à l'enfant un cadre de détente et de loisirs : le projet éducatif respecte le rythme de chacun ; les activités et les temps de vie encadrés par les professionnels sont adaptés selon la tranche d'âge (3/6 ans ou 6/11 ans) ; leur contenu a pour objectifs de susciter la curiosité et de développer l'imagination.

Le restaurant scolaire, proposé 5 jours par semaine, privilégie la qualité (le repas contient une composante bio ; fromages et fruits proviennent de producteurs locaux). L'apprentissage des règles d'hygiène, le plaisir de manger et la convivialité sont de mise lors de ce temps de pause important de la journée.

Le temps périscolaire, qui comporte :

- ✓ un accueil périscolaire avant et après la classe,
- ✓ des activités périscolaires proposées les mardis et jeudis dans le cadre de la réforme des rythmes



scolaires mise en œuvre par la mairie, en lien avec l'école de Duingt.

L'accueil de loisirs, ouvert mercredis et vacances scolaires. Les enfants de Duingt et des communes environnantes sont accueillis en demi-journée ou en journée. Une thématique est définie pour chaque cycle entre les vacances et pour chaque période de vacances.

C'est également une structure qui évolue en lien avec les différents acteurs du territoire (partenariats, événements ou projets intercommunaux). La cohérence et la réussite du projet associatif reposent sur l'implication de bénévoles afin de réfléchir ensemble aux enjeux tout en restant au plus près des besoins de la population.

Contact

• lesmarmottons.asso@free.fr





L'équipe du Sou des écoles de Duingt est heureuse d'avoir pu participer cette année encore, au financement de beaux projets pour l'ensemble des élèves.

Les maternelles et les CP ont visité le hameau du Père Noël. Les petits ont fait la visite d'une production de fromages à Entrevernes et sont allés au parc de la Tête d'Or à Lyon.

Depuis maintenant quelques années le Sou offre un dictionnaire à chaque élève de CM2.

Des intervenants pendant la semaine du goût leur ont fait découvrir et apprécier les fromages de Savoie. Dans le domaine scientifique l'école a fait une visite à la Turbine.

Les GS et les CP ont passé 3 jours aux Puisots, avec au programme accrobranche, permis de trottinette, visite du parc aux biches et plein d'autres activités qui ont enchanté les enfants.

Dans le domaine sportif, les CE2 ont participé à une journée de course d'orientation à Seythenex et les primaires sont partis à Aussois pour une semaine blanche de ski alpin.

Pour Noël nous avons également offert des cadeaux apportés par le Père Noël.

Les professeurs ont pour cette année beaucoup de projets, notamment une semaine de voile sur le lac pour les CM...

Toutes ces activités sont financées par les manifestations que nous proposons tout au long de l'année:

► **Soirée années quatre-vingt**

le samedi 7 octobre 2017

► **Stand barbe à papa** de la journée « Lac en partage » du SILA le dimanche 16 octobre 2016

► **Tombola** en mars lors du carnaval de l'école

► **Vide-Grenier** le dimanche 21 mai 2017

► **Fête de l'école** à la fin de l'année scolaire

Toutes ces manifestations se font grâce à l'investissement de chaque parent d'élèves.

L'association est actuellement constituée de 25 membres et de nombreux parents qui nous apportent une aide occasionnelle. Nous profitons de cet article pour remercier chaleureusement tous ces bénévoles qui n'hésitent pas à donner de leur temps pour les enfants.

Nous remercions également la municipalité et l'équipe enseignante pour leur précieuse collaboration.

Contact

- <http://lesouduingt.over-blog.com/>
- E-mail : lesouduingt@free.fr
- Sou des Ecoles : Ecole maternelle et élémentaire, 44 rue des Prés Bernard - 74410 DUINGT ■



CHŒUR DE L'EAU VIVE

www.choeur-eauvive.com

C'est une des plus anciennes associations de Duingt, puisqu'elle va fêter en 2017, ses 35 ans. Elle a vu chanter dans ses rangs quelques 350 choristes, jouer 4 pianistes et a été menée à la baguette par seulement 2 chefs aussi passionnés l'un que l'autre. Cet ensemble musical atypique a toujours su préserver son identité particulière se voulant avant tout un chœur d'enfants et de jeunes, soutenu par des voix d'hommes.

Une activité intense durant cette année 2015-2016, avec les répétitions mensuelles, la traditionnelle escapade de 3 jours aux Saisies pour Pentecôte, des participations à la vie locale: fête du Laudon, vœux du Maire, marché nocturne, Lac en partage. Et puis quelques concerts à Saint-Ferréol puis à Duingt avec la chorale Cantilène de Saint-Siméon de Bressieux, et Faverges pour l'association Flavy.

Il faut dire que le voyage « Au fil de la Loire » programmé pour les vacances de la Toussaint 2015, et encouragé par la mairie et le conseil général, a dynamisé le chœur pour toute l'année.

Véritables antidotes aux réflexes routiniers qui pourraient s'installer, ces courts voyages que le chœur organise tous les 3 ou 4 ans, ont pour objectifs de se rencontrer, de renforcer les liens, et de s'ouvrir au monde et à la diversité culturelle. La tâche est grande mais l'énergie et l'envie sont là...



GUÉDELON

Première étape de ce voyage: Guedelon, pour remonter le temps jusqu'au Moyen Âge et appréhender la construction d'un château fort selon les techniques et les matériaux utilisés au XIII^e siècle... Une visite guidée passionnante qui a permis de voir à l'œuvre tailleurs de pierre, charpentiers, cordiers, tuiliers, meuniers... De quoi susciter peut être des vocations de bâtisseurs...

LE CLOS LUCÉ

Puis cap sur Amboise avec la visite de la dernière demeure de Léonard de Vinci, le Clos Lucé, qui présente en ses murs et dans son parc des maquettes de la plupart de ses inventions, permettant de comprendre le génie pluridisciplinaire et visionnaire de cet artiste.

Ces plongées en apnée dans l'Histoire de France n'ont laissé indifférents ni les adultes ni les plus jeunes, et ont permis à tous, s'il en était besoin, de se remémorer quelques dates et faits historiques du Moyen Âge à la brillante cour du roi François 1^{er}.





LE CADRE NOIR À SAUMUR

Une troisième halte se fera à Saumur, pour un spectacle musical du Cadre Noir, fleuron de l'équitation de tradition française, inscrite d'ailleurs au patrimoine culturel immatériel de l'humanité par l'UNESCO depuis 2011.

Une démonstration époustouflante offerte par ces écuyers portant avec élégance et fierté l'habit à basques noires et le « lampion en bataille », la coiffure exclusive du Cadre Noir. Une chorégraphie millimétrée, où se succèdent d'incroyables figures de dressage : croupades, courbettes, pirouettes et spectaculaires cabrioles.

Un univers fascinant qui fut aussi pour le chœur une invitation à méditer sur certaines valeurs qu'il partage avec cette formation, la rigueur dans le travail, la constance dans l'effort, et la satisfaction de présenter ensemble un travail parfaitement abouti.



LE FUTUROSCOPE

Après ces étapes culturelles, deux jours au Futuroscope ont clôturé ce périple dans la joie et les rires, non sans quelques émotions au bord des lèvres.

Un voyage aux frontières de l'Histoire qui a permis au chœur de conforter son identité en s'immergeant ensemble dans une parenthèse particulière d'où chacun est revenu hanté de rêves et de souvenirs communs. ■



*Les Bouchons vous souhaitent
une très Bonne Année 2017*

Venez nous rejoindre les mardis, mercredis,
jeudis de 14 à 18 heures

(Pas de cotisation, le temps que vous voulez
pour une cause dont les besoins sont grands).

LES BOUCHONS 74 EN 2016

Un peu partout dans le département les enseignants, éducateurs, enfants, étudiants se mobilisent pour le collectage des bouchons en s'engageant dans le tri sélectif, l'environnement, et la cause du handicap.



COMME:

Les enfants de Val de Chaise (Cons Sainte Colombe) dans le cadre d'un fil rouge et sur leur temps de midi « poussent le bouchon encore plus loin. »

Madame Chavanne, agent territorial, spécialisée en école maternelle, a mobilisé les enfants tout au long de l'année pour récolter un maximum de bouchons et également confectionner de magnifiques guirlandes décorant la cour de l'école avant d'être remis aux Bouchons 74. Merci les enfants! Merci Madame Chavanne pour votre implication dans ce projet!



COMME:

À l'ESCR (Ensemble Scolaire Catholique Rochois) deux lycéennes volontaires Coralie et Manon, dans le cadre de leurs cours EMC (enseignement moral et civique) ont installé des points de ramassage sur les trois sites de cette structure scolaire (primaire, collège, et lycée.) En un mois, 150 kg ont été récoltés. Merci Coralie, merci Manon pour ce coup de pouce pour les personnes en situation de handicap.

La note des Bouchons 74: 20/20. ■

Au mois d'août les Bouchons 74 viennent d'être frappés en deux jours par deux deuils:

Marie Françoise Magnin nous a quittés le 5 août. Dans son combat et la lutte contre la maladie, elle est toujours restée attentive aux actions en faveur des plus démunis, MERCI Marie Françoise pour votre témoignage.

Pierre Barra nous a quittés le 7 août lui aussi après un long combat contre la maladie, nous garderons de toi, ton sourire, ta bonne humeur et l'ambiance que tu savais mettre au retour des patrouilles et lors des chargements de camions. À toi aussi MERCI Pierrot pour ton témoignage.

Que vos exemples restent gravés dans nos mémoires.

QUELQUES CHIFFRES POUR 2015 ET 2016:

- ✓ en 2015: 7 aides pour un total de 13 050 €.
- ✓ en 2016 au 18 septembre: 6 aides pour un total de 7 934,40 €.
- ✓ depuis 2006: 49 aides et 69 251,21 €.
- ✓ en 2016 c'est 52 840 € en don de matériel médical reçu par l'association et redistribué.

C'est également en 2016:

- ✓ 5 camions expédiés pour un poids de 49 419 kg et 1 camion de plus d'ici la fin d'année.
- ✓ depuis 2007: 43 426 kg triés et expédiés.
- ✓ en 2016 au 15 septembre 6 959 heures de bénévolat (tri et collecte).



LES BONS AMIS

La Présidente, Catherine Focht, remercie son équipe pour son dévouement: Michel Cadoux, Evelyne Minicilli la nouvelle secrétaire, Gilberte Challamel, ainsi que Patrick Combaz qui nous a rejoints cette année pour nous aider dans notre tâche.

Cette saison, nous sommes heureux d'avoir accueilli de nouveaux adhérents, résidents de la commune.

Notre sortie annuelle nous a emmenés sur le canal de Savière, à Chanaz, charmant petit village fleuri. Après une dégustation de vins et de produits locaux, chacun s'est retrouvé autour d'une bonne table. Sous une météo très clémente, la journée s'est poursuivie par une croisière sur le canal jusqu'au Lac du Bourget si cher à Lamartine.

ACTIVITÉS

Jeux de cartes (Belote) et de lettres (Scrabble) et bien sûr nous souhaitons fêtes et anniversaires de nos adhérents dans la joie et la convivialité! Toute autre suggestion de loisirs est la bienvenue.

PROJETS

À partir de novembre 2016, nous proposerons ces activités 3 lundis par mois: le 1^{er}, 2^e et 3^e lundis de chaque mois. Cette nouvelle disposition sera soumise au vote lors de l'Assemblée Générale de l'Association le 24 octobre 2016.

Nous envisageons 2 sorties au cours de cette saison: une début décembre 2016 et la seconde fin mai 2017.

Proposition de la secrétaire Evelyne Minicilli: activité danse-mouvement (45 mn environ) le dernier vendredi du mois à partir de janvier 2017. Ce moment de détente a pour but de « faire bouger » nos aînés en douceur et leur redonner un peu de souplesse.

À la demande de nos adhérents, il a été décidé d'organiser un thé dansant au printemps 2017. L'animation musicale en serait assurée par un bénévole.

CONSTITUTION DU BUREAU:

Présidente: Catherine Focht

Assistant: Patrick Combaz

Trésorier: Michel Cadoux

Secrétaire: Evelyne Minicilli

Secrétaire adjointe: Gilberte Challamel

Contact

Catherine Focht: cafo740@gmail.com
06 49 82 40 35 ■

LES DYNAMICS

Vous appréciez de participer à des séances sportives diversifiées adaptées à vos capacités physiques permettant de progresser chaque jour en matière de souplesse, d'endurance et d'équilibre :

Pensez...

**GYMNASTIQUE D'ENTRETIEN, STEPS, ABDOS,
CARDIO, GYMNASTIQUE DOUCE, PILATES**

Vous cherchez une activité sportive simple et pratique au sein de laquelle vous évoluerez à votre rythme :

Pensez...

MARCHE ACTIVE

Vous souhaitez une autre approche plus dynamique de la marche accentuant le mouvement naturel des bras pour se déplacer d'un pas tonique avec l'aide de deux bâtons :

Pensez...

MARCHE NORDIQUE

Pour toutes vos attentes en matière d'exercices physiques dirigés et contrôlés par des animatrices diplômées :

Pensez...

**ASSOCIATION DE GYMNASTIQUE
VOLONTAIRE LES DYNAMICS**



CALENDRIER DES COURS

MARCHE ACTIVE

✓ Lundi matin de 9 h 30 à 10 h 30

GYMNASTIQUE

✓ Lundi soir de 18 h à 19 h et de 19 h 15 à 20 h 15

✓ Jeudi soir de 19 h 15 à 20 h 15

MARCHE NORDIQUE

✓ Mercredi matin de 9 h à 11 h

PILATES

✓ Jeudi matin de 9 h 15 à 10 h 15

Renseignements

La Présidente Mireille Mermaz

☎ 06 86 89 53 92

Email : lesdynamicsduingt@orange.fr

Petits mots d'adhérents...



« Être adhérent au CNLD, c'est vivre et partager des moments uniques dans un cadre exceptionnel: la convivialité d'une sortie Club, le partage avec les bénévoles, la découverte de la navigation pour petits et grands, le perfectionnement pour d'autres, la liberté d'une sortie en kayak sans oublier la nouveauté de cette saison: les sorties en Paddle...

Le CNLD est bien plus qu'un Club c'est un Art de vivre accessible à tous! Une adhérente comblée
Un été sans le CNLD ne serait pas un vrai été. »

« Grâce à son accueil chaleureux et convivial, tout le monde s'y sent bien, que ce soit les habitués ou les personnes de passage.

Nos enfants s'y sentent comme chez eux ; ils adorent jouer avec les kayaks ou les bouées gonflables. Une vraie famille!

Les régates de début et fin de saison permettent aux adhérents de se retrouver dans un contexte différent. Elles nous offrent la possibilité de naviguer sur toutes les embarcations et de partager un pique-nique préparé par tous. Des moments inoubliables!

Cette année Didier et Thierry ont assuré les permanences et les stages. La météo a été favorable car chaude et ventée. Quoi de mieux que de tirer quelques bords devant le château de Duingt! Les enfants apprennent à naviguer avec des moniteurs motivés et accueillants qui leur donnent envie de poursuivre l'apprentissage.

Les 4 Paddles acquis en début de saison ont eu un franc succès, ils étaient sur l'eau en permanence. Petits et grands ont bien apprécié ces planches très tendance. »



Contact

- Tél. 07 83 97 07 42
- Site : www.voileaduingt.fr

LES LACUSTRES (Club de baignade Plein Air hivernale)



Le 1^{er} janvier 2016,
Norman JONES, le Président
d'Honneur des Lacustres
partage la baignade.



À NOTER

Les rendez-vous baignade du lundi 11h (samedi selon les disponibilités de chacun) ont désormais lieu sur la plage de Duingt, notre vestiaire se situant maintenant à la maison Honoré. Nous remercions chaleureusement Marc Rollin, maire de Duingt, qui est intervenu pour permettre un accord avec Béatrice Millet, Christian Pessey locataires de la maison, afin que nous y « logions » durant la saison froide.

Je terminerai en citant le Texte de Katharina Hagena extrait de son roman *Le goût des pépins de pommes*:

" Je me sens toujours en sécurité quand je nage. Le sol ne peut pas se dérober sous mes pieds... L'eau est prévisible, elle est toujours semblable à elle-même. Il est vrai qu'elle est tantôt claire, tantôt noire, tantôt froide, tantôt chaude, tantôt agitée, mais elle est toujours de même nature sinon de même composition. C'est toujours de l'eau. Et nager c'est une manière de voler. C'est planer sans risquer de choir. J'aime ce moment où j'abandonne la terre, le changement d'élément, et j'aime ce moment d'abandon qui tient à la certitude que l'eau va me porter." ■



Notre 1^{er} vide-dressing a eu lieu les 17 et 18 septembre: expérience concluante à renouveler...
"Une enveloppe" sera remise au service social de Duingt pour aider une famille pour l'achat des cadeaux de Noël. Environ 70 kg de linge ont été déposés au profit des paralysés de France.



FULL COUNTRY

L'association Full Country continue de former de nouveaux danseurs.

Chaque année, la danse Country séduit de plus en plus de personnes.

Les cours sont dispensés chaque lundi de 20 h 30 à 21 h 30 par Nelly et Séverine et de 21 h 30 à 22 h 30 par Pascal et Yves, dans la salle Charles Polliand.

Chaque premier dimanche de novembre, nous partageons nos danses avec les autres groupes de la

région qui viennent nous rejoindre pour notre bal. Cette distraction conviviale et musicale demande concentration, mémoire et une bonne forme physique.

Ce loisir antistress, pratiqué dans la bonne humeur, au petit goût d'Amérique, passionne les adeptes de danses, de chapeaux, de bottes et de musiques country. ■



Vie associative

ACCA

Les chasseurs ont innové en prenant en charge l'organisation de la fête du four des Maisons. Le dimanche 28 août et par une magnifique journée l'association a pu entretenir la tradition instaurée par Charles Polliand.

Une messe autour de l'oratoire des Maisons, dédié à « Notre Dame de tout pouvoir » débuta cette journée. Le repas réunit de grandes tablées où se trouvaient les amis des chasseurs et des Dunois venus à pied depuis le Taillefer. Gilles Hugon et son orgue de barbarie ont animé la fête. Au menu, c'était le cochon de lait cuit à la braise. Cet automne l'ACCA a participé au « Lac en partage » en montant un grand stand d'exposition de trophées de chasse et d'animaux naturalisés. Les visiteurs ont défilé sans cesse ; les enfants, émerveillés de voir en taille réelle du gibier qu'ils ne connaissent le plus souvent que par des photos ou dans les livres, ont posé beaucoup de questions. À cette occasion les chasseurs ont annulé leur journée portes ouvertes « un dimanche à la chasse » pour qu'aucun chasseur ne puisse se trouver sur le Taillefer en contact avec le public venu en randonnée. ■



ASSD (Association pour la Sauvegarde du Site de Duingt)

Le but principal de notre association est de tout mettre en œuvre pour que « La Perle du Lac » conserve son site naturel exceptionnel, son patrimoine historique et son statut de village rural tranquille et paisible au bord du lac d'Annecy.

Un des obstacles majeurs à cette tranquillité demeure la vitesse excessive des automobilistes et des motards, souvent les mêmes, sur les voies communales, mais aussi sur la route départementale D8, route d'Entrevignes.

Outre le risque d'accidents graves que font peser ces chauffards sur la population, en particulier les utilisateurs de la piste cyclable, le bruit est évidemment nuisible à la tranquillité naturelle des lieux.

Devant ce comportement dangereux, notre association a pris l'initiative d'écrire une lettre au Président du Département, avec les encouragements du maire de Duingt, l'alertant sur ces nuisances. Nous les y incitons à réaliser, sans attendre, des ralentisseurs de part et d'autre de la piste cyclable sur la RD8.

En attendant leur confirmation souhaitée, nous avons noté que le Département allait réaliser prochainement des travaux de réaménagement de la route d'Entrevignes en espérant qu'ils intégreront la mise en place d'équipements de voirie obligeant les automobilistes à réduire leur vitesse, ce qui redonnera la quiétude tant appréciable dans cette partie de notre beau village.

Nous continuerons à rester vigilants sur ce dossier.

Siège social

236 route d'Entrevignes – 74410 Duingt ■

SOUVENIRS D'AMIS DISPARUS



François Bergeret est toujours resté attaché à la terre de Duingt. Il exerce son activité d'agriculteur en menant également ses passions pour la chasse et la montagne. La plupart des travaux agricoles sont réalisés avec sa jument préférée. Marié à Amélia, qui nous a quittés il y a 4 ans déjà, ils auront quatre filles puis Jean-François. François est parti à 91 ans le 17 octobre.



Simone Bozon-Petrier née Raginel de Menthon Saint Bernard a deux sœurs et un frère. Elle travaille à l'inspection du travail puis elle épouse Georges, l'un des frères de l'entreprise de charpente de Bredannaz. Elle élève ses trois enfants et s'occupe souvent de ses dix petits-enfants. Mère de famille toujours très active, elle était passionnée par la musique et la vie associative. Elle nous quitte le 4 juin à 72 ans.



Joseph Burnet nous a quittés le 9 juillet à l'âge de 78 ans sans faire de bruit, discrètement. Nous n'aurons plus le plaisir de le saluer sur son tracteur.

Jo c'est comme cela qu'on le surnommait, a commencé sa vie professionnelle comme maçon au sein de l'entreprise Daviet, après un passage dans l'entreprise Charvin, il est entré à l'usine de roulements SNR où il travaillait de nuit afin de travailler à la ferme la journée. Passionné par l'agriculture, Il connaissait la terre comme personne et il vivait avec les saisons et la météo. C'était un homme de la campagne heureux et fier de l'être ; même ses rares moments de repos étaient tournés vers la nature : la chasse, les abeilles...

Le travail avant tout, mais pour lui, ce n'était pas un travail, c'était sa passion.



Pierre Mermet né en 1949 était l'aîné de la famille Mermet des Maisons. Marié en 1984 avec Monique, ils habitaient à Bredannaz où il avait construit sa maison.

Homme de la campagne, il était aussi artiste, peintre et sculpteur sur bois à ses heures et aimait le sport automobile et le foot.

Rigoureux et passionné dans son travail, il avait aménagé son chalet d'alpage et aimait entretenir sa maison et son jardin mais aussi aider ses frères dans leurs tâches quotidiennes. À 68 ans il est parti le 20 juillet.



Gabrielle Molveau, née Pelardy le 25 octobre 1936 était encore plus discrète que Gérard son mari. Ils ont œuvré ensemble des années en développant la renommée du Clos Marcel. Excellente cuisinière, elle a pris le temps d'élever ses quatre enfants dans l'amour du travail bien fait. En retraite à Marlens, elle a rejoint son époux le 24 juin 2016.



ÉTAT-CIVIL 2016

MARIAGES

- Marie SERVETTAZ et Emmanuel SCHELL, le 9 juillet
 - Anne-Céline DUMAS et Florent VIART, le 16 juillet
 - Olivia METRAL et Maxime VOUGNY, le 23 juillet
 - Mylène LE BRAS et Valentin THOLONIAT, le 23 juillet
 - Rachel LABOUREUR et Georges GERMAIN, le 3 septembre
 - Perrine CAVILLON et Jérémie SOREL, le 29 octobre
- #### NAISSANCES
- Agathe MORGON, née le 3 janvier

- Elyès SCHREINER, née le 6 janvier
- Alexy GUILLARD, né le 29 février
- Kim THAI-HOANG, né le 12 avril
- Jules KOMI, né le 18 avril
- Côme RATEL, né le 10 août
- Maxence CHANAY, né le 29 septembre
- Andy MARTIN, né le 31 octobre

DÉCÈS

- BURNET Joseph, décédé le 9 juillet
- BERGERET François, décédé le 17 octobre

EN BREF...

APICULTURE

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue.

Elle participe à :

- ✓ la gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- ✓ la connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- ✓ la mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française.

Elle doit être réalisée chaque année, **entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre**. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient

en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site :

<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/> ■



PENSEZ À L'ÉLAGAGE DE VOS HAIES EN BORD DE ROUTE

Chaque année nous constatons que l'élagage et l'entretien de certaines haies situées en bord de route sont négligés.

Le maire, au titre de ses pouvoirs de police, doit s'assurer de la sécurité, ainsi de la commodité de passage sur les voies dont il a la charge. Ainsi l'article L.2212-2-2 du CG permet, après mise en demeure sans résultat, de procéder à l'exécution forcée des travaux d'élagage destinés à mettre fin à l'avance des plantations privées sur l'emprise des voies communales.

Afin d'éviter ce type de démarche, nous vous remercions par avance d'effectuer l'entretien régulier de vos haies. ■

BLOCTEL, POUR NE PLUS ÊTRE DÉMARCHÉ TÉLÉPHONIQUEMENT

Depuis le 1^{er} juin 2016, tout consommateur peut s'inscrire gratuitement sur le site www.bloctel.gouv.fr. Une fois l'inscription faite et confirmée par un mail sous 48 heures, il apparaîtra sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique sur laquelle tout consommateur peut figurer afin de ne plus être démarché téléphoniquement par un professionnel avec lequel il n'a pas de relation contractuelle en cours, conformément à la loi du 17 mars 2014 relative à la consommation. Le consommateur aura alors accès à son espace personnel en ligne qui lui permettra de gérer son compte Bloctel.

Pour plus d'informations : <http://www.bloctel.gouv.fr> ■

PENSEZ AU FACTEUR!

Chaque année nos facteurs sont

victimes d'accidents liés aux conditions météorologiques hivernales difficiles.

Afin de nous aider à préserver la santé et l'intégrité physique de nos agents, et

ainsi continuer à bénéficier d'un service de qualité, nous vous engageons à respecter les règles liées au raccordement postal et à la distribution du courrier, à savoir:

- Les boîtes aux lettres doivent toutes être impérativement positionnées en bordure de voie publique.
- L'accès à votre boîte aux lettres devra être obligatoirement déneigé et salé.

Si ces conditions ne devaient pas être respectées, nous nous réservons le droit de mettre votre courrier en instance au bureau de poste le plus proche.

Nous vous remercions par avance de votre collaboration. ■

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE POUR LA CROISSANCE VERTE

Travaux d'isolation thermique à l'occasion de travaux importants de rénovation de bâtiments.

DISPOSITIONS APPLICABLES:

La réalisation de travaux d'isolation thermique est obligatoire:

■ Pour les bâtiments à usage d'habitation, de bureau, de commerce et les hôtels:

- À l'occasion de travaux de ravalement comprenant la réfection de l'enduit existant, le remplacement d'un parement existant, la mise en place d'un nouveau parement - concernant au moins 50 m² d'une façade de bâtiment, hors ouverture;
- À l'occasion de travaux de réfection de toiture comprenant le remplacement ou le recouvrement d'au moins 50 % de l'ensemble de la couverture, hors ouvertures;

■ Pour les bâtiments à usage d'habitation:

- À l'occasion de travaux d'aménagement en vue de rendre habitable un comble, un garage annexe ou toute autre pièce non habitable, d'une surface minimale de plancher de 5 m², non enterrée ou semi-enterrée.

Les travaux d'isolation doivent respecter les prescriptions de la réglementation thermique des bâtiments.

ENTRÉE EN VIGUEUR:

Les dispositions entrent en vigueur le 1^{er} janvier 2017.

Contact: DDT74 - Service Habitat - Tél. 04 50 33 78 27
ddt-info-techniques-batiment@haute-savoie.gouv.fr ■



MERCI DE NOUS AIDER À PARTAGER CET AVIS.

Au plus ce petit panneau
sera connu, au plus leur sécurité sera assurée.

Si vous voyez ce panneau,
faites expressément attention.

IL S'AGIT D'UN USAGER DE LA ROUTE SOURD
OU MALENTENDANT.

CYCLES ANNICK TOINET



Vente - Réparation
Locations vélos

3621, Route d'Albertville
74320 Sevrier
Tél/Fax : 04 50 27 85 66
cylestoinetsevrier@free.fr

LES APARTÉS

UN WEEK-END DE DUINGT-GUE EN PERSPECTIVE!

Pour leur quatrième édition « **Les Apartés** » vont investir le centre historique de Duingt.

Cet événement artistique qui aura lieu le week-end du 27-28 mai 2017, est né dans la tête de trois passionnés d'art, Manon Girardin, David Schenck et Rémi Malevergne. C'est en 2012 que la version "bêta" voit le jour par l'ouverture d'une galerie éphémère pour un « vernissage en une seule couche ».

Face au succès et grâce au soutien de l'association Arthémis, ces trois bénévoles créent les rencontres artistiques, « Les Apartés », en 2014.

LA DÉMARCHE DU PROJET

« Les Apartés », ce sont des rencontres artistiques éphémères dans des lieux privés devenus publics pour l'événement. Le projet part, entre autres, de la volonté de « casser » les conformismes souvent liés aux événements artistiques. La plupart des rencontres artistiques se font dans un cadre souvent intimidant pour le public où les codes de représentation et les relations y sont imposés: les artistes dans leur sphère, le public sagement installé dans un coin, comme dans les théâtres, les musées, les galeries. Le public est invité à traverser le cadre du privé pour un lieu qui n'est plus vraiment ni un appartement ni une galerie. En 2016 les rencontres « Les Apartés » ont eu l'occasion de



découvrir et de faire découvrir le centre historique de Duingt avec 2 lieux d'expositions et 2 spectacles de danse sur son esplanade. Séduits par ces lieux et par l'accueil de son équipe municipale, en 2017 nous souhaitons associer les habitants de Duingt à cette nouvelle édition où art et patrimoine se côtoieront. Quoi de mieux que le cadre des vieilles pierres de la commune de Duingt pour une déambulation où les maisons s'entrouvriront, invitant à la contemplation artistique!

ENTREZ DANS L'AVENTURE!

Notre exigence à offrir des lieux chaque fois différents et une qualité artistique, nous impose de changer de lieux et d'artistes d'une session à l'autre. En 2017, nous invitons les Dunoises et Dunois à accueillir des œuvres d'art dans leur foyer et à ouvrir leur porte le temps d'un week-end.



Cette démarche, un peu audacieuse, a déjà séduit plus d'une trentaine de propriétaires tous enchantés par l'expérience. Les candidatures sont d'ores et déjà ouvertes et nous vous invitons à consulter notre site ou à vous rendre en mairie pour faire partie des cinq à six lieux sélectionnés cette année.

« Les Apartés » recherchent également des hébergements pour nos artistes ; toute aide et soutien sont les bienvenus.

Pour en savoir plus : contact@lesapartes.fr, www.lesapartes.fr, et évidemment, la mairie de Duingt! ■





TAKAPLONGER

Après un début de saison difficile mais sous un soleil radieux nous faisons un bon mois d'août, ce qui nous permet de finir en beauté.

Un été marqué par l'aménagement d'une pergola, la création d'une formule découverte Apnée / Voile



et toujours de belles rencontres sous l'eau et surtout hors de l'eau !

Que se soit pour un baptême, une formation, une plongée exploration, de la randonnée palmée ou encore s'initier à l'apnée, cela fait maintenant 5 ans que Arnaud et moi, vous accompagnons au cœur d'un site naturel unique, authentique et qui grâce à une véritable volonté communale, est encore préservé...

Nous vous attendons l'année prochaine, dès le 24 Juin, pour partager plus qu'une passion : une philosophie.

Renseignements

www.plonger-lac-annecy.fr



CHANGEONS DE VIE
CHANGEONS L'AUTOMOBILE

S.A.R.L. Laudon-Automobiles
Z.A. Les Grands Prés
74320 SEVRIER - FRANCE
Tél.: +33 (0) 4 50 52 43 72
Fax: +33 (0) 4 50 52 48 94



- Tous travaux d'hydrocurage d'eaux usées et pluviales
- Inspection vidéo et tests à l'air
- Balayages voiries

313, route des Chapelles
74410 Saint-Jorioz
Tél. 04 50 68 67 37
Fax 04 50 68 62 97



RESTAURANT ET TERRASSE

Au bord du
LAC D'ANNECY
LES PIEDS DANS L'EAU

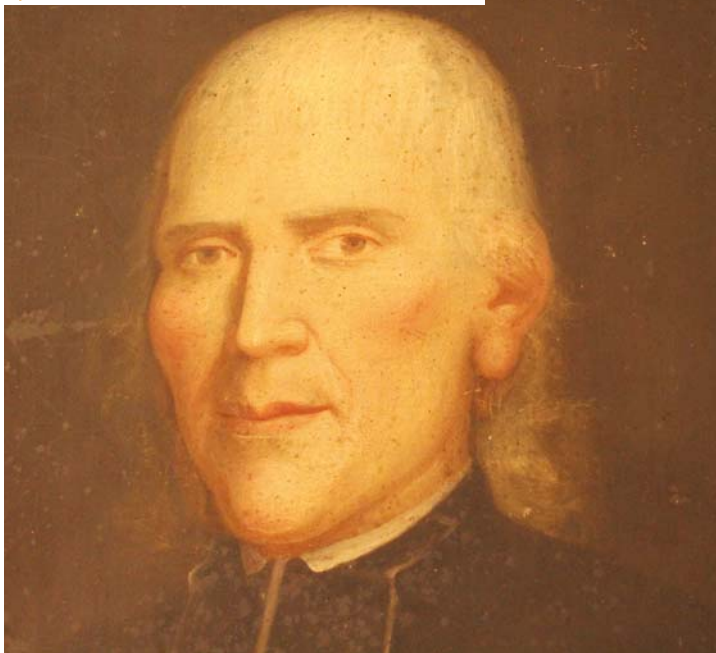
HÔTEL EN ANNEXE
14 CHAMBRES

M. et M^{me} FALQUET
Nicolas et Florence

74410 DUINGT
Tél.: 04 50 68 67 19
Fax: 04 50 68 64 80

info@hotel-restaurant-leroselet.com
www.hotel-restaurant-leroselet.com

JOSEPH BARATAY



Le patronyme de Baratay, sous sa forme primitive Baratier, correspond à un ancien sobriquet désignant un individu fourbe ou menteur. Le patronyme Baratay ou Barathay se retrouve surtout en Haute-Savoie dès le XVI^e siècle.

Joseph Baratay naît à Vinzier, dans le canton d'Evian, le 16 août 1794, du mariage de Bernard Baratay et de Philiberte Moran, propriétaires et cultivateurs. Ordonné prêtre le 16 juin 1821, il devient dès le mois suivant vicaire à Sciez, puis curé de Duingt du 23 décembre 1826 jusqu'à sa mort à 88 ans, le 19 janvier 1882. *L'Industriel savoisien* du 28 janvier précise que ses obsèques se sont déroulées le lundi 23 janvier, à 9h du matin, au milieu d'une grande affluence de prêtres et de fidèles. Sa sépulture se trouve dans l'ancien cimetière (tombe commune avec d'autres curés du village).

Ce prêtre un peu oublié aujourd'hui a marqué l'histoire

de la paroisse et de la commune de Duingt. Il déploie une intense activité pastorale au long des 56 années de son ministère à Duingt. Il laisse de nombreux cahiers de sa belle calligraphie régulière : réflexions personnelles, commentaires de textes bibliques latins et textes de ses homélies dominicales.

Né peu après le début de la Révolution française, Joseph Baratay joue un rôle très particulier et contribue à des changements considérables dans le village :

- 1) Il fait fermer l'église primitive qui était au sud du cimetière ;
- 2) Il fait édifier la seconde église dans le bas du village, près du lac et en fait clôturer le terrain ;

3) Il participe au financement des terrains où seront construits la nouvelle église (consacrée en 1837) et le nouveau presbytère. Devant Maître Duparc, notaire à Annecy, le 27 août 1861, Joseph Baratay donne à la commune et paroisse de Duingt une pièce de terre de 24a et 12ca, avec l'accord du maire Claude-François Berget. Dans cette donation, le curé Baratay rajoute la maison qu'il est en train de faire bâtir sur ce terrain et qu'il promet de terminer à ses frais. Il exprime le souhait que cette demeure devienne le nouveau presbytère, tout proche de la nouvelle église ; quant à l'ancien presbytère, il serait possible d'y établir une école pour les garçons et une pour les filles. La donation est faite sous réserve de garder la jouissance de ces biens et que la commune paie ce qui reste dû pour les travaux déjà exécutés et participe pour 2000 francs aux travaux à venir pour terminer la bâtisse. Ce presbytère est aujourd'hui la mairie du village qui garde sa charpente d'origine.

4) Dans des correspondances à l'autorité administrative du 27 décembre 1850 et du 3 février 1851, il signale que Duingt vient d'acquérir une pompe contre les incendies, mais comme il n'y a pas de pompier, il désire en créer un corps pour le service de cette pompe et demande à qui il faut s'adresser. L'organisation d'une compagnie de sapeurs-pompiers sera effective en 1855 à Duingt.

5) Sur ses conseils, les villageois aménagent le site de la grotte de Lourdes et son accès. Au printemps 1875, deux jeunes Dunoises sur le point d'entrer en religion à la Visitation d'Annecy, viennent lui signaler la dispari-

tion de la statue de la Vierge qui se trouvait dans une des grottes du Roc-de-Chère. Plutôt que de remplacer cette statue, Joseph Baratay se charge d'acheter en Italie des statues reproduisant celles de Lourdes¹ pour les placer dans une des grottes du Taillefer. Ces statues sont mises en place le 19 août 1876 et inaugurée le lendemain par Claude-Marie Magnin, évêque d'Annecy. Francisque Frèrejean donne le programme du pèlerinage d'inauguration dans le journal *l'Industriel Savoisien* : « La cérémonie commencera à 8h30; une procession partira de l'église paroissiale pour se rendre, par la route taillée dans le roc à cet effet, à la Grotte, devant laquelle le zèle et le dévouement des paroissiens de Duingt ont construit une vaste terrasse. De la grotte, les pèlerins retourneront en procession à l'église. La veille, le son des cloches, les détonations des boîtes et le soir la procession aux flambeaux témoigneront de la fête. Les bateaux à vapeur l'Allobroge et la Couronne de Savoie faciliteront le trajet d'Annecy à Duingt. Le lieu se prête admirablement à l'élévation de la statue de la Vierge Immaculée et de celle de son affectionnée servante, l'humble Bernadette ».

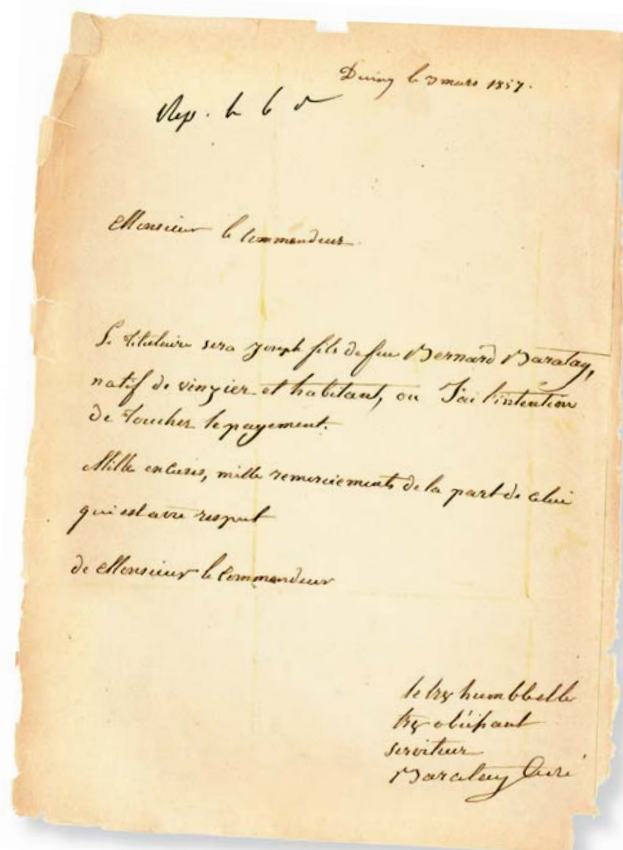
Pendant que Joseph Baratay exerce son ministère à Duingt, il reçoit Claude-François de Thiollaz, puis Louis Rendu, évêques d'Annecy, lors de leurs visites pastorales. Il répond à l'enquête lancée par Mgr Rendu le 26 juin 1845, qui demande des renseignements sur les us et coutumes des paroisses, four-

nissant ainsi un éclairage sur la vie à Duingt au milieu du XIX^e siècle. Il signale la dévotion des paroissiens pour saints Antoine, Clair et Germain (patron de la paroisse); il parle des jeux de quilles après l'office, des jeux de cartes, souvent à l'insu des parents. À Carnaval « ceux qui pour travailler la vigne ont été obligés de prendre des ouvriers leur donnent à dîner ou à souper et parfois invitent des parents à ce repas ». Il note la bénédiction des maisons et des récoltes chaque année. Il indique l'assistance portée aux pauvres et indigents dans la paroisse. « L'hiver il y a réunion dans quelques écuries pour travailler et cela à cause du manque de bois; il y a 2 ou 3 familles dans chaque écurie et 5 ou 6 écuries en tout dans la paroisse pour réunir tout le monde. Il n'y a pas de danse dans la paroisse, sauf parfois aux noces, lorsqu'il y a beaucoup de monde, on dansera un moment non au son du violon mais à la voix d'une personne mais cela est rare. Je ne sais pas qu'il y ait des superstitieux ».

Le portrait de Joseph Baratay se trouve encore au village, conservé par une famille qui a pu l'identifier en analysant l'œuvre du peintre Henry de Bergen, né à Berne en 1801 et décédé à Duingt en 1874. ■

**Julien Coppiet
Jean François Paille**

(1) Les apparitions de la Vierge Marie à la jeune Bernadette Soubirous ont lieu en 1858 et l'église reconnaît officiellement ces faits en 1862.



▲ Lettre du curé Baratay au député Despines

SOURCES

- Arch. dép. Haute-Savoie, E dépôt 308 GG 3 ; E 2097. 4 O 491 (dons et legs) ; 11 J 421. E dépôt Duingt.
- *L'Industriel savoisien*, 19 août 1876, n° 1185 ; 28 janvier 1882, n° 1469.
- Robert Gabion. *Dictionnaire des noms de famille de Savoie: Savoie, Haute-Savoie, canton de Genève*. Montmélian, 2011, p. 111.
- Roger DEVOS et Charles JOISTEN. « Mœurs et coutumes de la Savoie du Nord au XIX^e siècle. L'enquête de Mgr Rendu », in *Mémoires et documents de l'Académie salésienne*, vol. 6, 1978, pp. 180-182.

LAMY VISION **VOTRE OPTICIEN** **LAMY AUDITION**
VOTRE AUDIOPROTHÉSISTE

www.lamyvision.fr www.lamyaudition.fr

ROUTE DE L'EGLISE - 74410 SAINT JORIOZ
 Tél. 04 50 68 97 97

SAV 7 jours/7

SYSTAIR ENERGIE

Pompes à Chaleur
Réfrigération
Climatisation

Devis Gratuit
 Personnalisé
 sur simple
 demande

Conseil
 Etude
 Installation
 Maintenance

Vous accompagne dans tous vos projets de climatisation chauffage

FAVERGES
systair.energie@gmail.com

04 50 66 51 63

Le Picabraise
 Restaurant - Oenothèque

40 Route des Pontets, 74320 SEVRIER
 Tél. 04 50 51 36 45

ACHETER - VENDRE - LOUER - CONSTRUIRE

Vallat
 real estate

Votre agence de Saint Jorioz
 A côté du tabac

www.vallat.fr **04 50 77 00 78**

Sarl Jardinerie des alpes
Romano Frères
Plantes vertes et fleuries
Pépinières

Z.A. des Vernays
 74210 Doussard
 Tél. 04 50 32 91 05

ENTREPRISE BIGGERI
 Bâtiment - Travaux Publics

1965 50 2015
 ans à votre service

74410 DUINGT Tél/Fax 04 50 68 67 54 www.biggeri.fr

Alp.auto

CITROËN

A. MEGEVAND

VENTE NEUF
ATELIER TOUTES
MARQUES

SEVRIER
04 50 52 41 44

Agenda 2017

QUEL MOIS ?	QUEL JOUR ?	QUOI ?	AVEC QUI ?	OÙ ?
JANVIER	Samedi 14	Vœux du Maire	Mairie	Salle Charles Polliand
	Samedi 21	Soirée cerf	ACCA (chasse)	Salle Charles Polliand
FEVRIER	Samedi 18	Soirée choucroute	Comité des fêtes	Salle Charles Polliand
	Mardi 28	Carnaval du mardi-gras	Les Marmottons	Locaux du Cap
MARS	Mercredi 22	Braderie	Secours Populaire Français	Salle Charles Polliand
AVRIL	Samedi 8	Nuit des célibataires	Comité des fêtes	Salle Charles Polliand
	Dimanche 23	Trail du Laudon	GDL (Grimpée du Laudon)	Routes et chemins communaux
	Dimanche 30	Marathon du Lac d'Annecy		Piste cyclable/Village
MAI	Dimanche 21	Vide-grenier	Le Sou des Ecoles	Place de l'église
	Samedi 27 et Dimanche 28	Expositions d'art « Les Appartés »	Arthémis	Chez l'habitant
JUIN	Mercredi 7	Journée Portes ouvertes	Les Marmottons	Locaux du Cap
	Samedi 17	Portes ouvertes	CNLD (club nautique)	Plage de Duingt
	Samedi 24	Feux de la St Jean	Comité des fêtes	Plage de Duingt
JUILLET	Samedi 1^{er}	Concert	Chœur de l'Eau Vive	Eglise
	Mardis 4, 11, 18 et 25	Marchés d'été (le matin)	Municipalité	Place de l'église
	Vendredi 21	Marché nocturne	Municipalité	Vieux village
	Samedi 29	Festival de musique	Comité des fêtes	Terrain multisports
AOÛT	Mardis 1, 8, 15 et 22	Marchés d'été (le matin)	Municipalité	Place de l'église
	Mardi 8	Cinéma en plein air	Comité des fêtes	Place de l'église
	Vendredi 18	Marché nocturne	Municipalité	Vieux Village
	Dimanche 27	Fête du four	Duingt animation	Hameau des Maisons
SEPTEMBRE	vendredi 22 et samedi 23	Vide-dressing	Les Lacustres	Salle Charles Polliand
	Samedi 30	Bidoyon	Les Bouchons 74	Grenette
OCTOBRE	Dimanche 1^{er}	Thé dansant	Les Bouchons 74	Salle Charles Polliand
	Samedi 7	Soirée années 80	Sou des écoles	Salle Charles Polliand
	Mercredi 11	Braderie	Secours Populaire Français	Salle Charles Polliand
	Mardi 31	Halloween	Les Marmottons	Village
NOVEMBRE	Dimanche 5	Bal country	Full Country	Salle Charles Polliand
	Samedi 18	Soirée dansante	Comité des fêtes	Salle Charles Polliand
	Dimanche 26	Repas des Aînés	Mairie	Salle Charles Polliand



CENTRE DE BEAUTÉ
Bien-être et Passion
04 50 68 98 58
 Épilation - Soins visage - Soins corps - Manucurie
 Beauté des pieds - Teinture de cils - UVA*
 Permanente des cils - Maquillage longue durée
INSTITUT CLIMATISÉ
 128, route d'Annecy - RD 1508 - 74410 ST JORIOZ
www.bienetre-passion.com
Votre Esthéticienne
Véronique Rimboud

Lundi : 14h à 19h
 Du mardi au vendredi :
 9h à 12h - 14h à 19h
 Samedi : sur rendez-vous

SOTHYS RYT'S BIO
 EpiOderm
 PAYOT

* Le rayonnement d'un appareil de bronzage UV peut affecter la peau et les yeux. Ces effets biologiques dépendent de la nature et de l'intensité du rayonnement, ainsi que de la sensibilité de la peau des individus.

Plâtrerie - Peinture - Plafonds - Façades



www.charvin-peinture.com

343 route du Villard - B.P. 12
74410 Saint Jorioz
Tél. 04 50 68 52 76 - Fax 04 50 68 54 45
contact@charvin-peinture.com

charvin
 peinture



TALLULAH BELLE
 Boutique prêt à porter
 Bijoux Déco
 St Jorioz
04 50 23 55 20



annecienne de taxis & transports
06 32 48 32 43
3 VOITURES A VOTRE DISPOSITION
RESERVATION : att.taxi@orange.fr
CONVENTION CPAM Tiers Payant
 COMMUNES DE RATTACHEMENT : SEVRIER-
 VILLAZ-DUINGT
annecienne-taxis-transports.fr
 SIRET : 48119282100033

INTERIEUREMENT VÔTRE
 Agencements Cuisines Bains Dressing Electroménagers



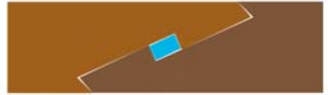
325 Route d'Annecy 74410 DUINGT
Tel/Fax: 04 50 32 27 59 Port: 06 87 48 56 06
www.interieurement-votre.com

RPB 

BETON PRÊT À L'EMPLOI
Livraison - Pompage - Tapis - Chape liquide
77 Route des Marais - 74410 SAINT JORIOZ
Tél. 04 50 68 57 86 - Fax 04 50 68 96 49
rpb@charvin.fr




455, Route des Chapelles - 74410 SAINT-JORIOZ
☎ 04 50 68 68 61



Charpentes du Lac
 CHARPENTE  COUVERTURE  OSSATURE BOIS

115 Impasse des Pontets - BP 230 - 74320 Sevrier
Tél. 04 50 52 41 66 - Fax 04 50 52 46 98
E-mail : charpentes.du.lac@orange.fr
www.charpentesdulac.com



Route de l'Eglise 74410 ST JORIOZ - Tél. 04 50 68 61 50 - Fax 04 50 68 69 40



PEUGEOT

Vente véhicules neufs
et occasion

Mécanique • Carrosserie

295, Route d'Annecy
BP 150 - 74410 St Jorioz

© 04 50 68 60 32



Didier Favier et Fils

Au Régail de Savoie
Boucherie - Charcuterie
Traiteur

21, rue de Macherine
74210 Doussard
04.50.44.36.76

auregaldesavoie@wanadoo.fr



Le Saint-Bernard
Point Chaud - Viennoiserie
Epicerie Libre - Service
Laverie

86, rue de la Poste
74210 Doussard
04.50.44.69.18



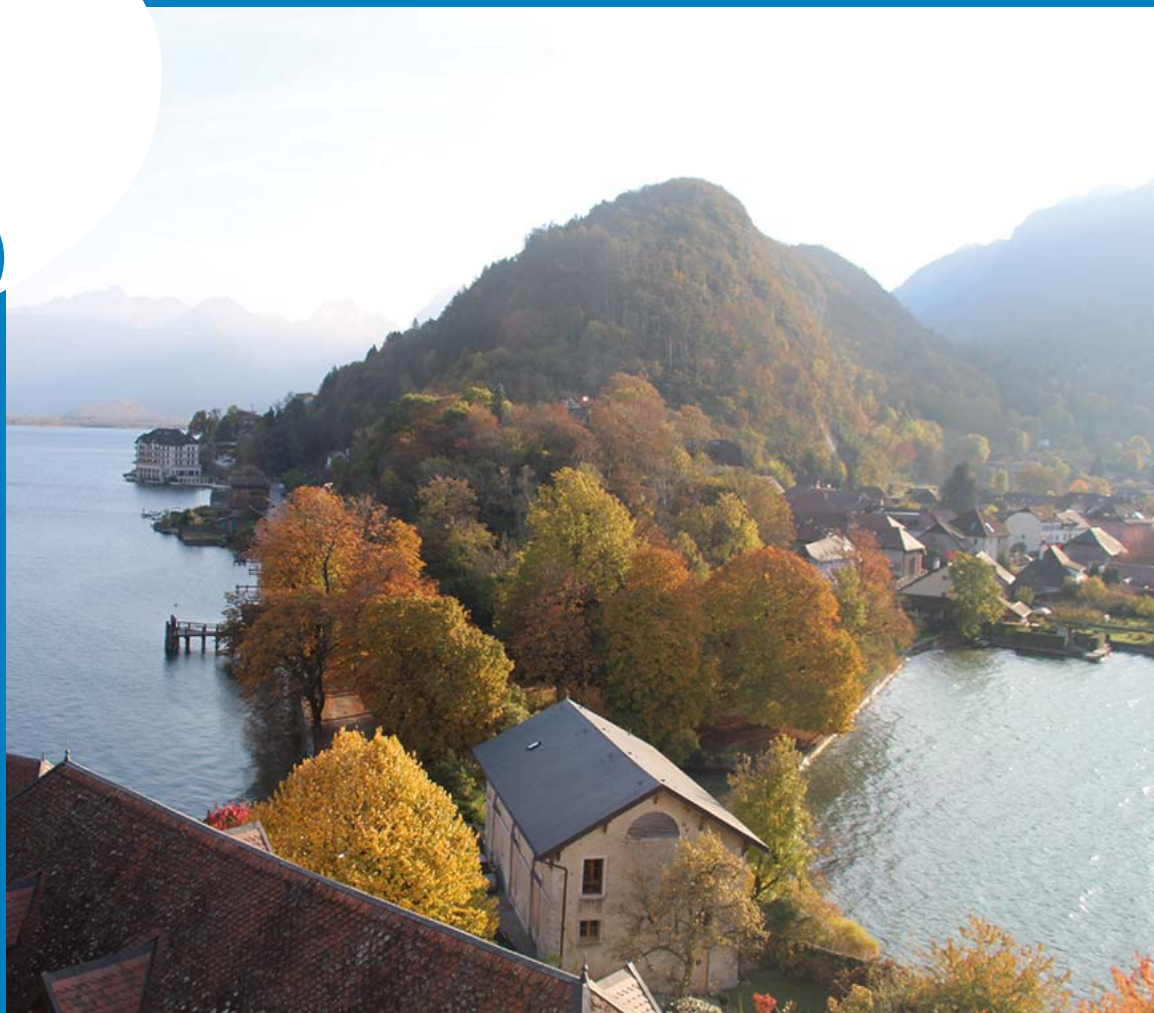
Le Millesime
BAR • TABAC • PRESSE

259, route d'Annecy 74410 DUINGT



04 50 68 68 79





Duingt

Mairie - 19 Rue du Vieux Village- 74410 Duingt

Tél.: 04 50 68 67 07

www.duingt.fr

La mairie remercie artisans, commerçants et entreprises,
pour leur participation à l'édition et à la publication de ce bulletin.